

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DES CUR,
DES UNIVERSITÉS ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE CHEIKH
ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

**MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES
DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT**

(S.T.A.P.S)

THEME :

**VISIBILITE DES ÉCOLES DE FOOTBALL:
LEGALITE-ORGANISATION-GESTION
CAS DU DEPARTEMENT DE ZIGUINCHOR**

PRESENTÉ ET SOUTENU PAR :

M. AMADOU LAMINE BADJI

SOUS LA DIRECTION DE :

**M. MAMA LAMINE SOW,
Professeur d'EPS
Docteur en Sciences de l'Éducation**

ANNÉE UNIVERSITAIRE : 2009 / 2010

DÉDICACES

- ✓ A mon **père** Ousmane BADJI et à ma très chère défunte **mère** Codou DJIBA, à mes tantes Fatou DIOUF, Bintou DJIBA, Awa COLY, à mes tantes Adama DIÉMÉ, Aïssou BADJI, Yama DIÉMÉ et Kène bougoule BADJI...
- ✓ A mes **oncles** : Amadou BADJI, Boubacar BADJI, Insa BADJI, Abdou BADJI (professeur à l'INSEPS), Lansana BADJI (qui est d'abord oncle, ensuite tuteur avant d'être enfin professeur pour moi à l'INSEPS).
- ✓ A mes **grandes sœurs** : Amina et Mariama BADJI, Maïmouna DJIBA...
- ✓ A mes **jeunes frères et sœurs** : Adama, Aïssatou, Youssouph, Khadidiatou, Fatou, Mariétou, Aïda, Cheirif, Yaye Ba BADJI...
- ✓ A mes **Cousines** Fatou et Aminata Monique DIÉMÉ, Adama, Mariama (Diambone), Bintou (Arou) et Rokhia Samaye BADJI,...
- ✓ A mes **cousins** Bacary (djiyack), Idrissa, Salif Badji FAYE, Tidiane, Tapha, Papis, Daouda, Issa BADJI bref à toute la famille « BAFALING ».
- ✓ A mes deux **jumeaux** Cheikh Tidiane SANÉ et Alpha Omar DIALLO et sa femme Astou SONKO, à **Oumy DIÉDHIOU** et à Rougui KANDÉ,...
- ✓ A mes **amis** Omar SADIO, David DIATTA, Kantaye, Amadou Lamine DIATTA, Mouhamadou. A .NIANG, Bécaye GUEYE, Eugène DJIBALÈNE, Bécaye DIÉMÉ, NFaly DJIBA, Ali NIANG.
- ✓ A tous mes **camarades de promotion**, à tous les **professeurs** à l'INSEPS, Le Personnel Administratif et Technique de Service (**P.A.T.S**)
- ✓ A mon professeur accompagnateur et **Directeur de Mémoire** M. Mama Lamine SOW.
- ✓ Et enfin à mon **homonyme** le petit Lamine BADJI
- ✓ A tout ceux qui de près ou de loin ont contribué, peu importe la nature du geste, à la réussite de ce Mémoire.

MERCI A TOUS

REMERCIEMENTS

Je remercie le Prophète Mohammed (ç) après avoir remercié et porté toutes mes reconnaissances en ALLAH maître et seigneur des univers et de toute chose; le bon DIEU qui nous a tous accordé l'énergie d'être là aujourd'hui même si l'on n'est pas les meilleurs par rapport à ceux nous ont quitté.

Ensuite mes remerciements vont à l'endroit de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont œuvré dans le sens de la réussite de ce travail (Mémoire) parmi lesquels nous tenterons de citer quelques uns :

- ✓ M. Mama lamine SOW qui n'a ménagé aucun effort en dirigeant les travaux de ce document et dont j'apprécie la rigueur, le sérieux sans oublier son amabilité dans le travail.
- ✓ Mon **cousin** Alpha DJIBA, Mon **ami** Wakhani Dionson SAMBOU (journaliste)
- ✓ M. Grégoire DIATTA, Mme. Anastasie THIAW et Djibril Sène les Bibliothécaires à l'INSEPS.
- ✓ Au Directeur et à tout le corps enseignant et le personnel administratif de l'INSEPS.
- ✓ Au Président du District de Ziguinchor M. Siaka BODIAN_M. Sountou du CEDEPS_M. Daouda BADJI (membre du comité exécutif de la ligue de Ziguinchor et 1^{er} vice président de la FSF).
- ✓ Ibrahima DIARRA Président de l'Amicale des Ecoles de Football de Ziguinchor et à tous les Responsables des écoles de football, les joueurs et les parents des joueurs.

MERCI à Tous



SOMMAIRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PROBLEMATIQUE.....	3
CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE.....	5
I / Définition des concepts :	5
1-Ecoles de football.....	5
2- Traçabilité.....	5
3- Visibilité.....	5
4- Légalité.....	5
5- Organisation.....	5
6- Gestion.....	5
II / Contexte actuel des écoles de football.....	6
1. Les motivations autour des écoles de football.....	6
1.1- Chez les éducateurs, entraîneurs.....	6
1.2- Chez les joueurs.....	6
1.3- Chez les parents.....	7
2. Le profil des éducateurs.....	7
3. L'effectif dans les écoles de football.....	8
4. Matériel et Equipement.....	9
5. Entraînement (terrain-période-durée).....	9
6. Les compétitions.....	10
7. La traçabilité dans la carrière des jeunes joueurs.....	11
III / Conditions générales d'existence d'une école de football.....	11
1. Le statut juridique.....	11
2. L'organisation.....	12
2.1. Organisation interne.....	12
2.2. Organisation externe.....	13

3. La gestion.....	13
CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	15
I / Cadre de la recherche.....	15
II / Population de l'étude :	15
1 Les entraîneurs (éducateurs).....	15
2 Les parents.....	15
3 Les joueurs.....	16
4 Les responsables des structures officielles (Ligue et district).....	16
III / Méthodes :	17
1. Etude documentaire.....	17
2. Entretiens.....	17
IV / Traitement des données et des problèmes.....	17
1. Traitement des données.....	17
2. Problèmes rencontrés.....	18
CHAPITRE III : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION	
DES RESULTATS DES ENTRETIENS.....	19
CHAPITRE IV : DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS.....	51
1. Discussion.....	51
2. Recommandations.....	53
CONCLUSION.....	55
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	

INTRODUCTION

Depuis toujours, les jeunes sillonnent les différentes artères des quartiers afin de s'épanouir auprès ou autour du ballon rond, c'est-à-dire jouer au football. Etant une activité attrayante ou un moyen d'unification et d'intégration, il a fini par regrouper les différents acteurs notamment les jeunes, les anciens pratiquants, les non-pratiquants, bref tous les passionnés de ladite activité. Ces derniers s'inscrivent dans une logique qui consiste à mettre les jeunes dans un cadre ou dans des conditions en tout cas meilleur (es) que celui ou celles dans lequel (lesquelles) ils se trouvaient. C'est ainsi qu'on assiste à l'avènement de structures d'encadrement de jeunes footballeurs connues sous le nom d'écoles de football pour reconstruire le football local s'assurant la relève à un haut niveau.

Ces structures ont connu une démultiplication depuis les années 2000, avec la double qualification de l'équipe nationale à la coupe d'Afrique des Nations (CAN) et à la coupe du monde 2002. Ce foisonnement des écoles de football ne nous laisse pas indifférent puisqu'elle nous a poussé à mener une réflexion sur la manière dont ces structures sont prises en charge afin de les rendre plus visibles.

Mais pour que ces structures soient visibles, une reconnaissance juridique demeure nécessaire, c'est-à-dire que ces écoles de football doivent être légalement reconnues d'une part, et être non seulement bien organisées, mais aussi bien gérées d'autre part, afin de servir toute la nation. Ceci dit, en dépit d'une auto-organisation et d'une auto-gestion, ces écoles doivent être soutenues, encadrées, dans leur organisation par les structures habilitées à diriger le football en général et celui de la petite catégorie en particulier.

Dés lors, une réflexion sur la visibilité de ces écoles de football par rapport à la légalité, à l'organisation et à la gestion d'une association sportive surtout, trouve toute sa pertinence.

Mais au delà du problème de visibilité qui est subordonnée à l'absence de légalité, d'organisation et de gestion déjà évoquées, celui du manque de traçabilité dans la carrière des joueurs mérite bien d'être posé dans cette recherche. Autrement dit, ces jeunes ne sont pas suivis, une fois qu'ils quittent les écoles de football dans le but de poursuivre leur formation dans les clubs.

Pour pallier tout cela, la Fédération Sénégalaise de football (FSF) ne peut-elle pas, de par ses démembrements, prendre cette petite catégorie en charge, afin de l'organiser. Pour ce faire, la présence des districts dans les départements demeure nécessaire, à la condition que ces

derniers soient opérationnels. Les écoles de football sont des structures d'animation, d'initiation, de formation où les dirigeants sont souvent d'anciens footballeurs qui, à la fin de leur carrière, éprouvent le besoin de les créer en regroupant débutants, poussins, benjamins et cadets afin de leur assurer une éducation sportive et sociale.

Ces structures doivent permettre de placer les jeunes dans les meilleures conditions pour leur inculquer les bases techniques et tactiques du football ainsi que les principales règles de savoir vivre. Bien entendu, ceci se fera grâce à un encadrement compétent et à des entraînements adaptés à ces tranches d'âge.

Cet état des lieux constitue, pour nous, une occasion de travailler sur ce sujet, afin de suggérer aux dirigeants la procédure, les voies et les moyens à suivre non seulement pour la création des écoles de football, mais aussi pour une meilleure organisation et une meilleure gestion de celle-ci, pour avoir un meilleur suivi de leurs "produits".

PROBLÉMATIQUE

PROBLÉMATIQUE

Le football, considéré comme "sport roi ", a fini de faire l'unanimité dans la sphère sportive au Sénégal en général et dans le département de Ziguinchor en particulier. Cette prédominance du football dans la localité entraîne une convergence de plusieurs acteurs sportifs vers cette pratique.

En effet cette convergence sera le point de départ de la création massive d'écoles de football. Même si la création s'avère administrativement facile à réaliser, il importe de signaler que l'organisation comme la gestion de celles-ci ne sont pas sans problèmes. L'espoir d'un développement des structures de formation fait naître également la possibilité d'avoir une traçabilité dans la carrière des jeunes joueurs.

Les problèmes d'organisation et de gestion auxquels s'ajoutent les enjeux qu'offrent les écoles de football, devraient constituer un stimulus efficace à l'égard des dirigeants du district et de la ligue sous la tutelle de la Fédération, pour accorder aux écoles de football une attention particulière c'est-à-dire essayer de voir ce qui se fait à la base. Comme l'a déjà souligné M. Santhi Hagne, Secrétaire général du CNOSS, par ailleurs Président de la commission sportive de la ville de Dakar : "*On doit savoir ce qui se fait à la base*"¹ en parlant des écoles de football de l'union des responsables et encadreurs des écoles de football (U.R.E.E.F).

A côté des modalités de création, nous nous intéresserons aussi non seulement à l'organisation, mais aussi à la gestion de ces structures de formation de la petite catégorie; à la suite de quoi sera examinée la traçabilité dans la carrière des jeunes.

En somme, notre travail de recherche s'inscrit dans l'optique de savoir comment naissent, s'organisent et sont gérées les écoles de football d'une part, et d'avoir quelque part la traçabilité dans la carrière des jeunes joueurs d'autre part.

Quels peuvent être les enjeux liés aux écoles de football ?

¹ Football : formation des petites catégories: l'UREEF cherche à sortir de l'anonymat par Abdoulaye THIAM/Sud Quotidien, vendredi 6 novembre 2009.

N'est-il pas possible, avec les écoles de football, d'améliorer, sinon de maintenir le niveau de performance du football dans le département de Ziguinchor en particulier, du Casa-Sport par exemple ? De procéder à la formation d'une relève pour le football de notre pays ?

Partant des constats faits sur le foisonnement des structures et des interrogations précédentes, nous posons les hypothèses suivantes :

L'absence d'une instance dirigeante au sein d'une école de football comme la non-affiliation aux structures officielles (district, ligue, fédération) ne peut constituer un frein à la visibilité et au développement de ces structures de formation.

Aux précédentes remarques, s'ajoute un manque ou une mauvaise politique d'organisation et de gestion; ce qui fait que ces structures de formation perdent toute traçabilité dans la carrière des jeunes joueurs.

Dans ce mémoire, nous essayerons de voir si les écoles de football sont visibles. De ce fait, il sera question non seulement d'appréhender l'existence ou non d'un cadre juridique, d'une traçabilité, mais aussi d'apprécier le niveau d'organisation et de gestion des écoles de football.

Pour ce faire, notre travail s'articulera autour de quatre chapitres :

Chapitre I : La revue de la littérature

Chapitre II : Méthodologie de la recherche

Chapitre III : Présentation, analyse et interprétation des résultats

Chapitre IV : Discussion et recommandations

CHAPITRE I :

REVUE DE

LA LITTÉRATURE

CHAPITRE I : REVUE DE LA LITTERATURE

I/ Définition des concepts :

1 - Ecole de Football :

Nous entendons par école de football toute association sportive et culturelle, structurée, chargée de la formation des jeunes footballeurs. Il s'agit ici de la petite catégorie dont l'âge est compris entre 6 et 17ans et surtout de ceux qui n'ont pas eu la chance d'être dans les centres de formation.

2 - Visibilité :

Par ce mot, nous entendons la perceptibilité par l'œil, la possibilité de voir facilement ou de sentir une vive présence (des écoles de football).

3 - Traçabilité :

Par ce mot ou l'expression " avoir la traçabilité", il faut entendre avoir la possibilité de suivre les traces ou les différentes étapes de formation (d'un joueur).

4 - Légalité :

D'après le dictionnaire français (Larousse Encyclopédique en Couleurs n°12. France Loisirs), ce mot désigne la conformité aux dispositions de la loi écrite. Et dans ce cas si précis, il s'agit de la conformité des éducateurs, entraîneurs à la procédure de création des écoles de football, à l'obtention de récépissé.

5 - Organisation :

C'est la technique de l'utilisation des procédés de travail administratif, ayant pour objet de simplifier le travail pour le rendre moins fatiguant, plus productif. (cf. Larousse Encyclopédique en Couleurs n°16. France Loisirs)

6 - Gestion :

Selon le dictionnaire Encarta 2009, la gestion c'est l'administration, l'organisation et le contrôle administratif (d'une entreprise, association).

II / Contexte actuel des écoles de football :

1 - Motivations autour des écoles de football :

Comme dans tout domaine d'investissement, la création des écoles de football pour les uns mais aussi l'adhésion à ces dernières pour les autres ne semble pas s'établir sans motivations.

1.1 - Chez les entraîneurs, éducateurs:

Chez les entraîneurs, cette motivation réside dans la passion qu'ils ont du football mais aussi et surtout dans l'amour des jeunes, si l'on sait qu'ils ont presque tous été d'anciens pratiquants.

Il faut aussi noter que, progressivement dans la formation des jeunes, le talent et la nouvelle tournure qu'a prise le football au Sénégal depuis 2002 n'ont pas laissé les encadreurs indifférents. Il s'agit notamment de la mondialisation, de la modernisation et des retombées de cette activité. Et comme l'appétit vient en mangeant, les encadreurs ne trouvent plus le besoin de s'arrêter en si bon chemin, malgré les difficultés liées à la pratique.

N'ayant pas la chance d'être professionnels, les entraîneurs de Ziguinchor ambitionnent d'offrir des opportunités aux jeunes talentueux qui souvent trainent dans les quartiers.

Les motivations ne sont pas seulement du côté des éducateurs, mais aussi de celui des jeunes, c'est-à-dire, des joueurs aspirants.

1.2 - Chez les Joueurs :

Si les éducateurs sont animés par l'amour qu'ils ont des enfants et de la passion à l'égard du football, pour les jeunes, ce sont plutôt le titre, la renommée, la célébrité qui comptent le plus, en dehors de leur amour pour ce sport.

Ceci n'épargne nullement l'aspect pécuniaire (les transferts médiatisés, les publicités faites sur les idoles et leurs biens matériels) lié à la pratique du football. Même si cet aspect n'est pas aussi notable, il existe quand même ; et cela nous fait penser à Paul. E. H. NDiaye [Problématique des écoles de football à la suite du mondial 2002] qui disait que « *les jeunes footballeurs s'identifient à leurs idoles, expriment un désir ferme d'atteindre le haut niveau. Nul n'ignore que les jeunes joueurs professionnels sont des références pour la petite*

catégorie: pour ces derniers l'école de football est la voie qui mène vers l'élite, le succès et l'argent. ». Il importe de noter que cet aspect a pris un essor assez considérable dans la dernière décennie que l'activité elle-même ne peut contrôler.

Du coté des adhérents, en plus des joueurs, nous notons également la présence notable des parents.

1.3 - Chez les parents :

Les enjeux économiques et surtout financiers qu'offre le football ne laisse pratiquement personne indifférent. Cet aspect financier du football attire les parents qui misent sur leurs enfants. A cela, s'ajoutent les transferts des joueurs accompagnés de fortes sommes d'argent comme l'indique Paul. E. H. NDiaye qui soutient que *« les conditions actuelles sont difficiles, le chômage élevé dans le pays. »* Il poursuit en affirmant que: *« en raison de la médiatisation des montants faramineux des transferts, mais aussi des salaires de certains footballeurs, les parents poussent leurs progénitures vers les écoles de football, espérant y trouver des solutions à leurs problèmes »*¹

La passion du football comme l'amour des jeunes sont certes des aspects importants pour tout éducateur, mais il est aussi nécessaire, voire capital, de disposer d'un maximum de connaissances afin de mener son action avec plus de facilité.

2 - Le profil des éducateurs :

Constitué dans sa grande majorité d'anciens pratiquants, le bloc d'animateurs occupe une place importante dans la formation des jeunes au niveau des écoles de football. Il faut noter que cette carrière d'anciens et excellents pratiquants n'exclut en rien la nécessité d'une formation préalable de ces derniers pour une carrière d'entraîneur. Bien au contraire l'entraîneur, à l'instar d'un professeur, doit avoir une large connaissance dans divers domaines. A cela, s'ajoute la façon, la manière de véhiculer ou de transmettre la connaissance. C'est dans cette logique que s'inscrivent les propos de Christian BOURREL [dans *L'entraîneur de football : Préparation de l'équipe et Pédagogie active* (Collection SAVOIR-FAIRE SPORTIF)] qui dit : *« il convient de signaler que c'est un atout important pour un entraîneur d'avoir été un excellent pratiquant, mais il ne peut pas être suffisant. L'entraîneur doit avoir un maximum de connaissances techniques et tactiques mais il doit également bien connaître la physiologie du sportif ainsi que sa psychologie »*. Il poursuit pour dire que *« quelle que soit la valeur de ses connaissances, il doit avoir en plus, pour être*

efficace, la méthode de les enseigner... ». C'est juste pour dire que l'excellent pratiquant doit se former avant de prétendre à être entraîneur et mener une carrière dans ce domaine.

En effet, il doit s'efforcer d'acquérir un maximum de connaissances théoriques et pratiques et, pour ce faire, il peut avoir à sa disposition des moyens qui peuvent lui être fournis d'une part par la *carrière de footballeur* (que presque tout entraîneur a accomplie), et, d'autre part, par l'*observation*. La carrière de footballeur lui offre la capacité technique et physique et représente une composante essentielle pour le métier d'entraîneur. De son côté, l'observation des divers entraîneurs qui se sont succédés tout au long de sa carrière de joueur, donne au futur entraîneur la manière de concevoir et de diriger des entraînements, mais aussi la façon de mener une équipe. Ce moyen représente le fruit de l'expérience du footballeur.

Par la suite, lorsque le joueur devient entraîneur, la formation doit se poursuivre par les différents cours organisés par les associations ou instances dirigeantes du football dans notre pays. A cela viennent s'ajouter le travail personnel, notamment les observations et la documentation pour être en phase avec l'évolution de l'activité en question ; car chacune (la carrière de footballeur, l'observation), à sa manière, participe à l'augmentation du potentiel de connaissances de l'entraîneur et de l'expérience pour faire face à un certain nombre de joueurs.

3 - Les effectifs dans les écoles de football :

Selon Alain MANCISS, [dans La conformité des centres de formation de football par rapport au cahier de charge du Ministère des sports,] « *un centre de formation agréé doit compter au maximum 60 joueurs de 13 à 20 ans...ces normes peuvent être revues à la hausse selon que le centre est laissé dans la première catégorie avec un maximum de cent (100) joueurs répartis en vingt (20) joueurs maximum par année d'âge, d'après le cahier de charge du Ministère des sports.* »

Mais force est de constater qu'il en va autrement au niveau des écoles de football du pays en général, et du département de Ziguinchor en particulier. Dans ce département, après le dépouillement de nos données, on se retrouve avec 20 écoles de football qui ont un effectif supérieur à 60 jeunes et 8 autres dont l'effectif est compris entre 50 et 60, même si l'on sait que ces écoles de football évoluent dans le secteur informel malgré leur regroupement en amicale.

En effet, bon nombre d'écoles de football sont sans récépissé et, pire, elles sont mal assurées pour ne pas dire qu'elles ne le sont pas du tout. Il faut noter que l'obtention du récépissé leur impose le respect d'un certain nombre de règles ou de conditions à remplir telles que l'obtention d'un siège social, la mise sur pied d'un bureau (chargé de l'administration et de la direction de l'association) constitué: d'un président, d'un premier et d'un deuxième vice-président, d'un secrétaire général et de son adjoint, d'un trésorier général et de son adjoint, d'un premier et d'un deuxième commissaire aux comptes. Le travail avec ce foisonnement de jeunes ne peut être facile qu'avec un matériel adéquat, adapté et suffisant, et un équipement approprié.

4 - Matériel et équipement :

Pour un bon fonctionnement dans toute structure de football en général ou d'école de football en particulier, le minimum de matériel et d'équipement dont doit disposer celle-ci est le matériel pédagogique notamment des ballons en abondance, des maillots, des chasubles, et des plots. Mais il importe de signaler que le problème majeur des structures de formation est que celles-ci sont laissées à elles mêmes. Aux problèmes de matériel et d'équipement s'ajoutent ceux des infrastructures (terrains) et de temps pour les entraînements.

5 - Entraînement :

Du point de vue pédagogique, psychologique et éducatif, c'est le moment le plus approprié pour être en relation direct avec les jeunes pour la transmission des connaissances et de certaines valeurs sociales. Ainsi l'école de football doit, en plus d'un regroupement momentané de jeunes autour d'un ballon, être le lieu de vie en famille, et de socialisation. Ceci pour dire que discipline, solidarité, efforts individuels et collectifs, esprit d'équipe, respect mutuel, bref tous les critères doivent y être réunis pour permettre de vivre en groupe et de découvrir les valeurs élémentaires et indispensables à chaque société comme le courage, l'amitié, la tolérance. Ce sont de telles opportunités que doivent saisir les éducateurs pour en faire profiter aux jeunes.

C'est ainsi que nous partageons les propos de Jimmy DELALOYE [*Ce que tout entraîneur devrait savoir*], affirmant que « *la conduite d'équipe...doit obéir, dès l'initiation, à des principes pédagogiques, psychologiques et éducatifs qui mettent les gosses en situation de comprendre la complexité du football...l'entraîneur a un rôle social important à jouer* ».

D'une manière générale, l'entraînement doit être régulier et programmé suivant une planification avec un contenu adapté aux différentes catégories et prenant en compte les facteurs précités pour être bénéfique à tous, car il s'agit des jeunes enfants. L'encadreur, l'entraîneur ou le formateur doit être à même de calculer les durées d'entraînement pour que l'effort fourni soit bénéfique. C'est dans cette perspective que Maurice PIERON précise que

«Les durées des matches sont calculées pour que l'effort fourni soit profitable et non préjudiciable. Ces distances, ces durées sont d'ailleurs différentes suivant les catégories de sportifs qui les pratiquent »¹.

Il nous paraît utile de nous y attarder quelque peu, car l'entraînement joue un rôle déterminant dans les diverses compétitions.

6 - Les compétitions :

Généralement, les compétitions permettent aux entraîneurs, formateurs ou animateurs des écoles de football, d'évaluer la petite catégorie. C'est, en d'autres termes, un moyen ou une occasion, pour l'animateur, de mesurer le niveau technique des benjamins, minimes, pour ne citer que ceux-là. C'est d'ailleurs ce que semblent comprendre les dirigeants des différentes écoles de football pour se regrouper en une structure appelée Amicale des Ecoles de Football de Ziguinchor (A.E.F.Z). Encore importe-t-il de noter que cette amicale ne regroupe que les écoles de football du département qui se sont auto-organisées pour donner de la compétition aux jeunes. Certes les enfants jouent pour le résultat c'est-à-dire, la victoire et que les écoles de football, de leur côté, les préparent à la maîtrise des fondamentaux du football et à l'esprit de compétition (fair-play, respect) mais ceci doit s'accompagner du développement d'un état d'esprit qui consisterait à procurer un plaisir et un amusement par le jeu, et à considérer les rencontres, dans un premier temps, comme un jeu dont le résultat est secondaire. Autrement dit, ne pas concevoir le football des jeunes comme celui des adultes.

Cependant il faut signaler que le regroupement en amicale n'est pas sans problèmes, car rien n'est encore formalisé. En effet, certains éducateurs ne sont pas en phase avec les dirigeants de l'amicale quant à la direction de celle-ci. Cela a pour conséquence le manque de contrôle de plusieurs facteurs, notamment la traçabilité dans la carrière des joueurs une fois qu'ils quittent cette école de football.

¹ Pédagogie des activités physiques et sportives (APS)-Méthodologie et Didactique, 1984

7 - La traçabilité dans la carrière des joueurs :

S'il est important d'encadrer ou de former des jeunes, il l'est encore plus de les suivre, d'avoir un œil sur leur carrière de footballeurs, c'est-à-dire une fois sortis de l'école de football pour d'autres équipes. Former sa "progéniture" suppose former un joueur de l'élite, professionnel de demain, même si former n'est pas toujours synonyme d'une réussite. Donc comme le concept de formation s'avère être ainsi un pilier fondamental dans la pyramide du football d'aujourd'hui et de demain, il importe beaucoup de suivre la trace des joueurs.

Les écoles de football ne doivent seulement pas constituer des ressources pour l'Occident, vu les efforts incommensurables consentis par ces animateurs "bénévoles". C'est dans ce sens que M. Abdou Razak DIOP président de l'U.R.E.E.F, dit que « *l'union des responsables et éducateurs des écoles de football a servi de pépinière à beaucoup de clubs de la ligue1* »¹¹, même si, déplore M. DIOP: « *nous avons des difficultés à suivre ces joueurs qui souvent changent d'âge, de nom et d'identité.* » Mais malheureusement le phénomène persiste toujours.

Pour pallier le manque de traçabilité et permettre aux écoles de football de rayonner, une étude des conditions générales de création des écoles de football est nécessaire.

III / Conditions générales de création d'une école de football :

Ces conditions sont diverses et de nature différente. Elles s'articulent autour d'un cadre juridique d'organisation et de gestion des structures de formation pour le football.

1 - Le Statut juridique :

Toujours est-il qu'il faut signaler que, malgré le travail intéressant des animateurs dans la formation de la petite catégorie, les écoles de football évoluent dans le secteur informel; rien n'est formalisé comme le soutient M. Daouda BADJI premier vice-président de la Fédération Sénégalaise de Football, membre du comité exécutif, par ailleurs membre de la ligue régionale de Ziguinchor, dans notre entretien : « *Le milieu n'est pas organisé,... bref c'est un*

¹ Sud quotidien du vendredi 06 novembre 2009, le football : formation des petites catégories : l'U.R.E.E.F cherche à sortir de l'anonymat par Abdoulaye THIAM

peu laissé à l'état informel, pas formalisé. ». « *C'est encore informel et très hasardeux* » poursuit-il.

Généralement, avant qu'une structure ou une association ne soit opérationnelle, elle doit être reconnue juridiquement, c'est-à-dire être légalement constituée. Autrement dit, elle doit s'assurer de son statut juridique en suivant une certaine procédure.

En effet la dite association doit déposer son dossier de demande de récépissé au niveau du Centre Départemental de l'Education Populaire et Sportive (CDEPS).Après étude, celui-ci sera envoyé à la Préfecture et ramené à nouveau à la case de départ où il sera étudié et conduit au Bureau Mobile de la Sûreté (BMS) puis retourné à la Préfecture avant d'être acheminé à la Gouvernance pour y être étudié. Le dossier sera reconnu par le gouverneur qui, ensuite, délivre le récépissé de reconnaissance à qui de droit.

En attendant l'arrivée du récépissé, un certificat de dépôt est délivré pour faire valoir de ses droits et s'acquitter de ses devoirs.

Ainsi la délivrance du récépissé de déclaration d'association qui se faisait au niveau du ministère de l'intérieur est désormais décentralisée. En effet, en application du décret n° 97-347 du 02/04/1997 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur aux gouverneurs de région, cette délivrance est faite par le gouverneur. Ces conditions ne sont pas seulement d'ordre juridique mais aussi organisationnel.

2 - L'Organisation :

Etant essentiel pour l'exécution simultanée des différentes actions d'une association en général et d'une école de football en particulier, l'organisation peut, ici, être divisée en deux phases que sont : l'organisation interne c'est-à-dire l'auto-organisation et l'organisation des écoles de football par les différentes structures de football habilitées à le faire.

2.1 - Auto-organisation ou Organisation interne :

Toute association structurée ou supposée comme telle, en tout cas, doit voir la nécessité de mettre en place une instance dirigeante en son sein. Ceci afin de se faciliter la tâche dans le travail autrement dit la gestion aussi bien pour la pratique (sur terrain) que pour la théorie c'est-à-dire le côté administratif. L'instance dirigeante a trait à la formation d'un bureau qui sera chargé de l'administration et de la direction de l'école de football comme association dont la composition est relatée sur le récépissé de déclaration d'association (annexe1).

Etant donné que nous sommes dans le cadre du football, il importe de signaler la nécessité de la présence d'un staff technique pour lequel l'idéal est d'avoir des gens formés, car il s'agit encore de former de jeunes adolescents avec des caractéristiques toutes particulières contrairement à l'adulte. Ceci revient à dire que l'éducateur se doit de connaître les possibilités physiques, physiologiques et intellectuelles des enfants dont il a la charge.

Juste pour dire que le jeune joueur mérite une attention particulière. Pour cela, il nous faut, à la base, un personnel qualifié, des entraîneurs qui ont une formation de qualité et non le contraire qui se fait ou que l'on constate dans le milieu du football sinon dans celui du sport.

Ainsi pour que l'organisation soit facile, ces structures méritent d'être assistées afin qu'elles soient profitables à toute une nation.

2.2 - Organisation externe :

Après une bonne prise en charge interne, l'organisation des écoles de football, autrement dit du football de la petite catégorie, devrait être assurée par l'Etat de par son Ministère de la jeunesse et des sports ou par la Fédération en passant par ses démembrements c'est-à-dire, la Ligue ou le District (qui est habilité à le faire).

Cela ne semble cependant pas être le cas à Ziguinchor où la petite catégorie, notamment les écoles de football, sont laissées pour compte, bien qu'elles constituent une relève inéluctable pour le football de cette région, voire de la nation. Les écoles de football doivent être non seulement bien organisées mais aussi suivies c'est-à-dire, gérées pour être profitables à tous. Pour ce faire, les dirigeants du ministère de tutelle doivent structurer le football juvénile.

3 - La gestion :

Selon Paul. E. H. Ndiaye pour ce qui est du critère gestion, il est aussi bien de nature formelle qu'informelle pour les écoles de football.

3.1 - Au Plan Formel :

Dans le cadre des statuts et règlements de la Fédération Sénégalaise de Football (F.S.F) la ligue est chargée :

- d'organiser, de développer et de contrôler la pratique du football dans son territoire ;

- d'entretenir tous les rapports avec la Fédération, les autres Ligues et les pouvoirs publics ;
- de créer un lien administratif et moral entre elle-même, les clubs et les districts.

3.2 - Au plan informel :

Face aux structures formelles, il y'a d'autres qui fonctionnent en marge des premières avec un bureau souvent constitué d'un ou de trois membre(s) qui s'occupe(nt) de l'ensemble des activités de l'école de football ou des tâches dévolues à un minimum de huit personnes. Un tel état de fait est de nature à créer un dysfonctionnement, vu les activités et actions à entreprendre.

Toutefois il ne fait aucun doute qu'elles peuvent participer, à leur façon, au développement du football des jeunes, car elles ont l'avantage de s'implanter dans des milieux où l'Etat n'est pas encore intervenu.



CHAPITRE II :

MÉTHODOLOGIE

DE LA RECHERCHE

CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Dans le cadre de notre étude, nous avons opté pour une démarche méthodologique basée sur l'enquête par entretien et la documentation.

I / CADRE DE L'ENQUÊTE :

Pour mieux comprendre les problèmes des écoles de football, plusieurs raisons ont déterminé le choix que nous avons porté sur le département de Ziguinchor. Celles-ci sont : d'abord le foisonnement des écoles de football dans ce département depuis 2004, ensuite l'absence de "District" (au moment de l'enquête) dans la localité pour gérer le football de la petite catégorie sans oublier la non visibilité de ces structures.

II / LA POPULATION DE L'ETUDE :

Parlant de celle-ci, nous nous sommes intéressés à tous ceux qui sont susceptibles de participer de près ou de loin, d'une manière ou d'une autre, à la formation des jeunes ou à l'évolution des écoles de football. Il s'agit, entre autres, des encadreurs, des parents, des jeunes joueurs et des structures chargées de la gestion du football de la petite catégorie au niveau de la ligue et du district.

1 - Les entraîneurs (éducateurs) :

Il s'agit ici des personnes physiques chargées de la formation des jeunes de par leurs interventions sur le terrain (entraînements, compétitions). Au nombre de 28 et dont l'âge est compris entre 25 et 35 ans, les encadreurs sont en majorité constitués d'ouvriers, de chômeurs et de quelques maîtres d'EPS. Dans le cadre de notre étude, il serait intéressant que nous nous imprégnions de leurs motivations, de leurs statuts et surtout des conditions dans lesquelles ils travaillent, sans oublier les relations qui les lient aux différentes structures et aux parents.

2 - Les parents :

Ce sont les personnes dont les enfants sont inscrits dans les écoles de football. Ils sont les premiers responsables, ce qui fait qu'ils occupent une place à ne pas négliger, car leur présence peut constituer un avantage, une source de motivation surtout pour les jeunes. C'est pourquoi, nous nous sommes rapprochés d'eux pour connaître leurs opinions et leur degré d'implication auprès des structures.

3 - Les joueurs :

Ce sont les éléments qui viennent subir une formation ; ce sont en d'autres termes ceux autour desquels interviennent les encadreurs (éducateurs). Donc il est nécessaire de les interroger pour savoir les raisons qui les ont poussés à fréquenter les structures. En effet les joueurs sont répartis en quatre catégories que sont:

3.1 - les pupilles : (moins de 11ans)

Ils constituent la plus petite génération qui est aussi minoritaire. C'est la première phase de l'âge scolaire. Elle est la période pendant laquelle la découverte du ballon et du jeu par le jeu et les bases psychomotrices avec ou sans ballon sont la base du processus éducatif.

3.2 - les benjamins : (moins de 13ans)

Ils font suite aux pupilles, et se situent dans la deuxième phase de l'âge scolaire. C'est également une période où l'enfant doit beaucoup se familiariser avec le ballon, car c'est un moment adéquat pour l'apprentissage, le développement des qualités techniques et mentales chez le jeune.

3.3 - les minimes : (moins de 15ans)

A son tour, la catégorie minime fait suite à celle des benjamins et se situe dans la première phase de la puberté. C'est l'étape de l'entraînement, de la construction mais aussi du développement des qualités techniques, tactiques et mentales ; c'est la préformation.

3.4 - les cadets : (moins de 17ans)

Ils occupent le sommet de la hiérarchie dans ces structures de formation des jeunes que nous avons eu à visiter. C'est la deuxième phase de la puberté où l'on trouve l'entraînement à la performance.

4 - Les responsables des structures officielles : (Ligue et District)

Ce sont les instances chargées de diriger, de gérer le football respectivement dans la région et le département. Il est intéressant de nous imprégner de la façon dont elles fonctionnent et de leurs objectifs à l'égard du football des jeunes.

III / MÉTHODES :

1 - Etude documentaire :

Dans le souci de renforcer notre revue de littérature, nous avons diversifié nos sources à partir de l'étude documentaire. C'est ainsi que nous nous sommes intéressés à la presse écrite notamment les journaux (Stades, Sud Quotidien), aux mémoires ès STAPS¹ de la bibliothèque de l'INSEPS². A cela s'ajoute l'exploitation de certains documents et ouvrages traitant du football d'aujourd'hui et du joueur de demain.

2 - Entretien :

Nous avons choisi l'entretien individuel comme méthode d'investigation. A notre avis, il est le plus approprié compte tenu des différents effectifs de notre population cible.

Pour nous assurer de la compréhension des questions de l'entretien, pour notre population cible, notre démarche a vu le jour à l'INSEPS avec les étudiants de la maîtrise (4^e année) avant de faire le tour de quelques 5 écoles de football de Ouakam. Cette pré-enquête consistait à interroger les étudiants sur les questions destinées aux éducateurs et aux parents. Celle-ci nous a permis de mieux voir les interactions, le feed-back et de revoir la formulation des questions.

L'entretien a eu pour cadre, d'une part, 28 écoles de football où nous avons eu à interviewer 28 encadreurs (responsables), 20 parents, 30 joueurs de toutes les catégories confondues, d'autre part, les structures dirigeantes, notamment la ligue, et le district. Pour la réalisation de l'interview, nous nous sommes armés d'un guide d'entretien (cf. annexes), d'un dictaphone (radio cassette) bien sûr avec des écritoires pour l'enregistrement des informations en entrant en contact direct avec les acteurs.

¹ STAPS : sciences et techniques de l'activité physique et du sport

² INSEPS : Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

IV - TRAITEMENT DES DONNÉES ET PROBLÈMES RENCONTRÉS :

1 - Traitement des données :

Après enregistrement et transcription des données, il a été nécessaire de passer à la deuxième phase qui consistait à les dépouiller l'une après l'autre, avant de passer successivement à l'analyse et à l'interprétation. Ainsi nous avons choisi de présenter distinctement les questions posées aux différentes populations (éducateurs, parents, joueurs, responsables, ligue et district). Pour ce faire, nous avons regroupé les questions sous forme de tableaux suivis d'analyse et d'interprétation.

2 – Problèmes rencontrés :

Durant notre étude, nous avons eu à rencontrer certaines difficultés telles que : voir les dirigeants de la ligue et du district, certains encadreurs d'écoles de football, compte tenu de leurs occupations en dehors du football. Il faut aussi noter que tout n'a pas été facile avec les parents, d'abord pour les rencontrer et ensuite pour les interviewer. Nous ne saurions nous arrêter sans évoquer les difficultés d'accessibilité auprès de certaines écoles de football, à cause de l'insécurité qui règne dans la région. Celle-ci a malheureusement dégénéré une semaine avant et durant toute notre présence dans la ville de Ziguinchor.

CHAPITRE III :

PRÉSENTATION, ANALYSE

ET INTERPRÉTATION

DES RÉSULTATS

CHAPITRE III : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES

RÉSULTATS DES ENTRETIENS

I / AVEC LES ENCADREURS

Le département de Ziguinchor compte 32 écoles de football au sein desquelles, l'enquête est faite autour de 28 écoles (une école de football, un encadreur) sur les 32, soit 87,5%.

(Traitement des données)

Tableau 1 : Réponses des éducateurs à la question « *En tant qu'entraîneur, avez-vous reçu une formation ? Si oui : Initiateur, Animateur, 1^{er} degré ?* »

FORMATION	Initiateur	1^{er} Degré	2^e Degré	Sans formation	TOTAL
Nombre d'entraîneurs	14	1	1	12	28
Pourcentage%	50	3,57	3,57	42,86	100

Interprétation : Tableau n°1

Le tableau révèle que sur les 28 entraîneurs interrogés, 14, soit 50% de l'effectif ont reçu la formation d'initiateur. 2 ont, en plus de cette formation, fait respectivement le 1^{er} et le 2^e degré soit 3,57% pour chacun et 7,14% pour les deux. En somme, 16 d'entre eux, soit 57,14% ont eu à faire une formation d'initiateur, de 1^{er} ou de 2^e degré). Contrairement à ceux-là, les douze autres, soit 42,86% sont sans formation.

Les résultats constatés nous informent non seulement sur le niveau de formation des uns et des autres dans les différentes structures, mais surtout sur l'absence de formation d'un nombre important d'entraîneurs. Toutefois, il importe de signaler que les initiateurs l'ont fait après plusieurs années d'exercice de l'activité d'entraîneur; c'est comme qui dirait ici, mettre la charrue avant les bœufs. L'absence de formation chez les concernés est due, d'une part, au fait que les entraîneurs s'approchent peu des sources d'information, et, d'autre part, au manque de moyens financiers comme le témoignent certains, « *cela a toujours été mon ambition mais je le ferai cette année je me prépare financièrement* ». Il y a quelque part un manque de motivation surtout intrinsèque quand on sait que bon nombre d'entre eux sont là,

car ils n'ont pas où aller. Donc il s'avère difficile de leur faire voir la nécessité d'une formation.

Tableau 2: Réponses des éducateurs à la question « *quelle est la date de création de votre école de football ?* »

Années	2010	2005	2000	1995	1990
Durée d'existence	-5ans	5 – 10 ans	11 - 15ans	15 - 20ans	TOTAL
Effectif par Âge	9	10	4	5	28
Pourcentage (%)	32,1	35,7	14,3	17,9	100

Tableau 3 : Réponses des encadreurs à la question « *Etiez-vous seul à la création de votre école de football ? Sinon avec qui ?* »

CREATEURS	SEUL	ASSOCIE	TOTAL
Encadreurs	16	12	28
Pourcentage (%)	57,14	42,86	100

Tableau Récapitulatifs n°4 des réponses à la question « *Quelles sont les raisons qui vous ont poussés à la création de cette structure ?* »

	MOTIVATIONS				
Réponses	Amour des enfants	Ancien Praticant	Passion du Football	Donner la chance aux jeunes	TOTAL
Répondants	8	9	5	6	28
%	28,57	32,14	17,86	21,43	100

Interprétation : Tableaux n°2, 3 et 4

Les trois tableaux informent non seulement sur la durée d'existence des écoles de football mais aussi sur le fait que certains encadreurs se sont associés ou non à des tiers personnes pour la création de leurs écoles. De plus ils nous informent sur les raisons de création des écoles de football dans le département de Ziguinchor depuis 1990.

Nous voyons que les écoles de football qui existent depuis les dix dernières années sont au nombre 19, soit 67,8%.

Le foisonnement d'écoles de football pourrait s'expliquer surtout par la belle prestation de l'élite nationale lors de la coupe d'Afrique et de la coupe du monde 2002 qui n'ont laissé personne indifférente après une bonne médiatisation.

De plus, nous avons 16, soit 57,14% encadreurs qui ont répondues « seul ». C'est-à-dire que plus de la moitié de nos encadreurs étaient seuls à la création de leur école de football. 12, soit 42,86% se sont associés à d'autres pour la création de leur structure.

L'association au sujet de la création des structures s'explique par le fait que, d'une part, les encadreurs sont, en grande partie, constitués d'anciens footballeurs qui éprouvent le besoin de transmettre leurs connaissances reçues durant leur carrière de joueur; et comme les moyens font défaut, ils s'associent à d'autres personnes souvent aisées. D'autre part, ce sont les expatriés, en majorité constitués de footballeurs professionnels ou de grandes personnalités de la région qui s'associent aux encadreurs juste pour aider les jeunes du quartier. Il faut noter que par reconnaissance, les encadreurs prennent souvent ces gens comme parrains, et donnent à leur école de football le nom du parrain.

En effet, nous avons le cas de l'école de football de Basile DE CARVALHO (footballeur professionnel), école de football Sidy GOUDIABY (expatrié non joueur) pour ne citer que ceux-là.

Quant aux raisons de la création de l'école, il y a une diversité notoire dans les réponses. Il apparaît que les 8 encadreurs, soit 28,57%, ont donné comme réponse « amour des jeunes », 9, soit 32,14% donnent la réponse « ancien pratiquant », 5, soit 17,86% ont signalé avoir de la passion pour le football et le reste, c'est-à-dire les 21,43% des encadreurs souhaitent donner de la chance aux jeunes joueurs.

Il y a autant de raisons que d'encadreurs pour ne pas dire plus ; ceci revient à dire qu'elles ont été multiples. Parmi celles-ci nous notons une prédominance de certains facteurs notamment "être ancien pratiquant", "donner de la chance aux jeunes" pour devenir de futurs professionnels. Intrinsèques ou extrinsèques, les motivations, les raisons semblent bien fondées, et peuvent s'expliquer quelque part par la médiatisation de l'activité et des sommes faramineuses des transferts des joueurs.

Tableau 5 : Réponses des éducateurs de football à la question « *Votre école de football, a-t-elle un récépissé ?* »

Statut (réponses)	Oui	Non	Total
Ecoles de football	12	16	28
Pourcentage (%)	42,86	57,14	100

Interprétation: Tableau n°5

Le tableau ci-dessus donne le statut de légalité des différentes écoles de football enquêtées dans le département de Ziguinchor. C'est ainsi que nous avons 12 écoles de football, soit 42,86%, qui sont pourvues de récépissé, contrairement aux 16 qui restent, soit 57,14%.

L'absence persistante de légalité s'explique, d'une part, par le fait que les seize écoles de football, bien que dépourvues de récépissé, continuent d'exister et prennent part aux compétitions organisées par l'amicale. L'obtention du récépissé devrait être une condition pour l'adhésion à l'amicale afin de pousser les écoles à se constituer légalement. D'autre part, cela s'expliquerait par la lenteur dans la délivrance du dossier suivant le processus normal. Il importe de noter que les différents textes fixant les conditions de déclaration de structures existent bien. Il faut cependant reconnaître que les encadreurs vont de moins en moins vers la recherche de l'information. Ce qui pourrait entraîner l'ignorance des procédures à suivre pour l'obtention du récépissé.

Tableau 6 : Réponses des éducateurs à la question « *La ligue est elle informée de l'existence de votre structure ?* »

Information de la ligue			
Réponses	OUI	NON	TOTAL
Répondants	28	0	28
Pourcentage (%)	100	0	100

Tableau 7 : Réponses à la question « Avez-vous des contacts avec les structures suivantes : fédération, ligue, district, club »

Contacts avec	Néant (Personne)	Clubs	District	Ligue	Fédération	Total
Effectif	5	0	0	18	5	28
Pourcentage (%)	17,857	0	0	64,286	17,857	100

Interprétation : Tableaux n°6 et 7

Les deux tableaux nous informent sur l'existence ou non des écoles de football auprès de la ligue et des contacts que les uns ont par rapport aux autres.

Au regard des résultats, tous les 28 encadreurs, soit 100% des répondants, sont unanimes à souligner que la ligue est informée de l'existence de leur école.

L'information de la ligue sur l'existence des écoles s'explique par le fait que ces dernières se sont regroupées en Amicale. « Cela s'est fait par le biais de l'amicale à travers la voix de son président » soulignent-ils. La ligue est certes informée d'un regroupement d'écoles de football en amicale dans sa globalité, mais pas de l'existence de toutes les structures individuellement.

En effet, cette ignorance de l'existence de certaines écoles pourrait être dû au fait que beaucoup d'écoles de football (au nombre de 16) n'ont pas de récépissé dans un premier temps et dans un second, elles n'ont pas été recensées par la ligue par suite du retard de l'installation d'un district dans le département (Août 2009). La ligue devrait gérer, prendre en charge la petite catégorie en l'absence du district qui est habilité à le faire.

Mais nous remarquons que, pour ce qui est des contacts, parmi les 28 encadreurs, seuls 18, soit 64,286% ont des contacts avec la ligue, cinq (5), soit 17,857% n'ont de contacts avec une structure et les 5 autres, soit 17,857% ont des contacts avec une fédération.

Nous pouvons penser que, la majorité, jouissant des compétitions organisées par l'amicale, a profité de l'occasion pour tisser des relations avec la ligue. A côté de ces dernières, certaines écoles de Football notamment Zig-Inter, Casa-Sport et l'école de football Ousmane DABO ont poussé la barre plus haute pour avoir des contacts avec la fédération; après en avoir tissé avec la ligue. Il importe de signaler que les deux premières sont sous-couvert de leurs clubs

respectifs. Pour les deux autres, soit 7,143%, il s'agit d'écoles de Football qui ont d'abord des relations avec la ligue de Ziguinchor avant la Fédération Gambienne de Football plutôt qu'avec celle du Sénégal.

Les dirigeants des différentes écoles de football doivent, de par les moyens légaux, essayer de s'approcher des structures qui gèrent le football afin de mieux s'informer sur tous les plans.

Tableau récapitulatif n°8 des réponses à la question « *Quelles sont les catégories dont dispose votre structure* » ?

Écoles de football formant :	2 catégories : Benjamins Minimes	3 catégories : Pupilles, Benjamins, Minimes	4 catégories : Pupilles, Benjamins, Minimes Cadets	TOTAL
Nombre d'écoles de football	2	21	5	28
Pourcentage (%)	7,14	75	17,86	100

Tableau récapitulatif n°9 des réponses à la question « *Quel est le matériel dont vous disposez (en précisant le nombre) : Maillot , Chasubles, plots, Ballons, Autres* »

Ecoles de Football (au nombre de 28)						
	Les Intervalles					TOTAL
Nombres→	0	1 - 3	4 - 6	7 - 9	10 et +	
Maillots (jeu)	3	17	8			28
%	10,7	60,7	28,6			100
Chasubles (jeu)	11	14	3			28
%	39,3	50	10,7			100
Ballons	0	9	9	4	6	28
%	0	32,143	32,143	14,285	21,428	100
Plots	20	0	2	0	6	28
%	71,43	0	7,14	0	21,43	100

Interprétation : Tableaux n°8 et 9

Les deux tableaux nous renseignent sur les différentes catégories de jeunes dans les écoles et le matériel dont disposent ces écoles de football.

Le premier laisse voir que sur les 28 écoles de football fréquentées, les 21, soit 75%, s'adonnent à la formation des trois catégories, à savoir les pupilles, les benjamins et les minimes.

Ceci pourrait traduire quelque part une prédilection des encadreurs pour les différentes catégories de formation citées et jugées très déterminantes dans la carrière d'un joueur. En effet ce sont des étapes clefs pour la réussite future d'un footballeur, car c'est l'âge des acquisitions des bases fonctionnelles spécifiques du football, des habiletés sportives notamment la technique et les bases technico-tactiques, voire psychologiques.

Donc il importe vraiment d'optimiser les efforts sur ces niveaux de formation, et faire en sorte que l'encadrement y soit assuré par des encadreurs, animateurs, formateurs passionnés par leur rôle d'éducateur dans la légalité. Signalons que ces recherches nous ont permis de savoir

que certaines écoles de football prennent en compte la formation des filles en plus de celle des jeunes garçons.

Nous remarquons également que parmi les écoles de football qui ont en charge 3 à 4 catégories de joueurs (par conséquent un effectif relativement important), celles qui évoluent dans la clandestinité, c'est-à-dire sans récépissé, sont majoritaires. Donc nous affirmons que le manque de contrôle encourage, dans les écoles de football, un recrutement d'effectifs pléthoriques de jeunes dont les conséquences se répercutent au niveau des entraînements compte tenu du matériel disponible en nombre insuffisant.

Concernant le matériel, nous nous retrouvons avec 10,7% d'écoles de football sans *maillots*, 60,7% qui ont 1 à 3 jeux de maillots et 28,6% dont le nombre de jeux de maillots est compris entre 4 et 6. Quant aux *chasubles*, 39,9% des écoles de football en sont dépourvues, contre 50% dont le nombre de jeu de chasubles est estimé de 1 à 3 et 10,7% qui ont entre 4 et 6 jeux de chasubles. Ensuite pour ce qui est des *ballons*, toutes les écoles en possèdent mais nous avons 32,143% des écoles qui n'en disposent qu'entre 1 à 3, et 32,143% qui n'en disposent que 4 à 6; 14,286% ont 7 à 9 ballons et 21,428% en ont 10 ballons voire plus. Enfin pour les écoles sans *plots*, le nombre est estimé à 71,43%, contrairement à 7,14% qui en ont 4 à 6, et 21,43% qui disposent de 10 plots et plus.

Certes, les écoles de football ont de quoi débiter leur projet de formation, mais il est important de signaler que la préoccupation majeure des dirigeants, encadreurs dans ces structures de football reste le manque de matériel didactique et d'équipement. Même pour ce qui est du minimum notamment les chasubles, plots et les maillots, certaines structures en sont dépourvues et se servent des maillots d'Association Sportive et Culturelles (ASC) pour des raisons de distinction (couleur) lors des compétitions.

Il faut rappeler que les écoles de football évoluent dans le secteur informel ; ce qui pourrait expliquer la non visibilité sinon la non prise en compte de ces dernières par une politique de développement du football à la base, si d'ailleurs cette politique existe comme en doutent certains. Par ailleurs, dans les écoles de football, le problème financier est souvent lié à un manque d'organisation interne; car toute école légalement reconnue doit avoir un bureau constitué de neuf dirigeants qui doivent se charger de l'administration et de la direction de celle-ci. Si le bureau est fonctionnel, il doit pouvoir mener des activités culturelles et économiques lui permettant de s'autogérer.

A cela s'ajoute la non-prise en charge de l'organisation du football de la petite catégorie par les structures habilitées à le faire dans le cadre d'une politique de développement du football à la base. Enfin, il importe de signaler que deux des écoles de football possèdent de petits buts déplaçables souvent pour les jeux réduits. Le peu de matériel dont disposent les écoles de football leur est, en grande partie, donné par des correspondants, amis expatriés et footballeurs.

Le tableau n°9 laisse apparaître des résultats peu satisfaisants pour des écoles de football appelées à former 60 jeunes au moins. Donc elles doivent trouver une politique pour générer des fonds afin de subvenir aux besoins de l'école.

Tableau 10 : Réponses des encadreurs à la question « *Avez-vous votre propre terrain d'entraînement* » ?

Ecoles de Football	AVEC terrain	SANS terrain	TOTAL
Effectifs			
Effectif des écoles de football	6	22	28
Pourcentage (%)	21,43	78,57	100

Tableau11 : Réponses des encadreurs à la question « *Le nombre de séances d'entraînement est il égal pour toutes les catégories ?* »

Réponses	OUI	NON	TOTAL
Effectifs			
Effectif écoles de football	18	10	28
Pourcentage (%)	64,29	35,71	100

Tableau 12 : Réponses à la question « Précisez la durée et la période (matin/après midi) d'une séance d'entraînement par catégorie »

EFFECTIFS \ REPONSES	Avec précision		Sans précision	TOTAL
	Nombre de répondants	13		15
Pourcentage (%)	46,43		53,57	100
	Durée	Période		
Pupilles	25' - 2h	Matin		
Benjamins	30'-2h30'	Mat ou A. midi		
Minimes	45' - 3h	Mat ou A. midi		
Cadets	2h30'- 3h	Mat ou A. midi		

NB : h : heures ' : minutes Mat : matin A : après

Interprétation : Tableaux n°10 ; 11 et 12

Les tableaux relatent la possession d'un terrain, le nombre et la durée de séances d'entraînement par catégorie, ainsi que les périodes d'entraînement pour les écoles de football.

Les résultats révèlent que 22 écoles de football, soit 78,57% de l'effectif total, n'ont pas de terrain d'entraînement qui leur appartienne, alors que la minorité (6 écoles), soit 21,43%, en disposent.

Les structures qui ne disposent pas de terrain propre s'entraînent souvent dans les enceintes des établissements scolaires, des camps militaires, sur les boulevards ou sur les terrains de leurs ASC (qui sont parfois occupés par des jeunes du quartier). Une situation qui atteste les difficultés que l'on rencontre souvent dans le département, voire dans la région pour une meilleure formation des jeunes passionnés de football. Ceci doit faire l'objet d'un projet dans la politique sportive du district, sinon des instances supérieures qui dirigent le football de notre pays.

De plus, nous voyons que 18 écoles de football, soit 64,29%, ont le même nombre de séances d'entraînement par semaine pour les différentes catégories. Dans cette égalité, tous ont 3 séances par semaine.

En effet les trois séances par semaine pourraient s'expliquer d'une part par l'indisponibilité des terrains, des jeunes joueurs qui sont en grande partie des élèves, et, d'autre part, par le fait que les encadreurs sont en majorité, des instituteurs et ouvriers.

Pour les périodes et la durée d'une séance par catégorie, nous voyons que 15, soit 53,57% des encadreurs ont été très vagues dans leurs données, et le reste, (13 encadreurs) soit 46,43% ont précisé leurs durées.

Là, il faut noter que la durée d'une séance varie non seulement d'un éducateur à un autre, mais aussi d'une catégorie à une autre. En effet, de manière générale, elle oscille entre 25minutes et 2 heures (pour les pupilles), entre 30minutes et 2heures 30 (pour les benjamins), entre 45minutes et 3heures (pour les minimes) et entre 2heures 30 et 3heures (pour les cadets)

Le manque de précision dans les réponses concernant la durée d'une séance témoigne quelque part un phénomène d'improvisation des séances d'entraînement, ce qui, par conséquent, se répercute souvent sur la formation des jeunes.

Si auparavant l'improvisation des entraînements était permise, elle ne l'est plus avec la modernisation du football où tout doit partir de la planification.

Il importe de signaler que toutes les structures s'entraînent matin ou après midi en fonction des joueurs. En effet, elles s'entraînent les mercredis, les samedis après midi et les dimanches matin.

Cette situation s'explique par le fait que les jeunes sont, comme cela été dit plus haut, en grande partie des élèves.

Tableau13 : Réponses des éducateurs à la question « *Disposez- vous d'une instance dirigeante au sein de votre école de football* » ?

REPNSES	OUI	NON	TOTAL
Ecoles de Football	12	16	28
Pourcentage (%)	42,86	57,14	100

Interprétation : Tableau n°13

Après lecture du tableau, nous constatons l'existence de 16 écoles de football, soit 57,14%, sans instance dirigeante, et douze autres, soit 42,86%, qui en disposent; c'est ce qui vient témoigner l'obtention de récépissé (cf. tableau 5 page 23).

Vu les résultats du tableau, nous pouvons penser qu'en l'absence d'instances (président, vice-président, le deuxième vice président, secrétaire général et son adjoint, trésorier général et adjoint, premier et deuxième commissaire aux comptes) dans certaines écoles de football, pratiquement tout le travail se fait souvent par trois personnes à savoir l'encadreur, son adjoint et parfois le président ou une bonne volonté. « *Je suis souvent seul avec un jeune du quartier que j'ai pris pour me seconder dans le travail et souvent le président qui passe pour m'encourager* » souligne un des éducateurs.

Ce phénomène aussi fréquent dans les écoles de football du département vient encore confirmer l'absence de récépissé si l'on sait que l'obtention d'un tel document est synonyme de mise en place d'une instance dirigeante. Cela pourrait s'expliquer d'une part par le caractère désintéressé (formation à long terme, sans retombées directes) de la structure comme le soulignent certains. Le district, de par son rôle dans la formation de la petite catégorie, devrait faire en sorte que toutes les écoles de football soient en possession d'un récépissé, afin de mettre en place une structure dirigeante en leur sein chargée de toutes les démarches. Avec les données, nous nous rendons compte que ce sont les structures pourvues de récépissé qui ont une instance dirigeante conformément à la réglementation. Mais là où le bas blesse, c'est que parmi celles-ci, dans le bureau, seules deux à trois personnes font tout le travail comme indiqué plus haut, et qui traduit un manque d'organisation.

Tableau 14 : Réponses à la question « *Faites vous partie d'une association qui regroupe les écoles de football (dans le département, la région)* » ?

REponses	OUI	NON	TOTAL
Effectif Ecoles de football	28	0	28
Pourcentage (%)	100	0	100

Tableau 15 : Le récapitulatif des réponses à la question « *Participez-vous à des compétitions inter-écoles de football ? Si oui, à quel niveau : -Départemental, -Régional, -National* »

RÉPONSES	OUI			NON	TOTAL
	Départemental	Régional	National		
Ecoles de football	25	0	0	3	28
Pourcentage (%)	89,3	0	0	10,7	100

Interprétation : Tableaux n°14 et 15

Les tableaux 14 et 15 nous font part de l'intégration des écoles de football dans une Amicale (AEFZ) et de leur participation aux compétitions organisées par la structure.

Les résultats montrent que toutes les vingt huit écoles de football enquêtées font partie d'une association nommée « Amicale des Ecoles de Football de Ziguinchor » (A.E.F.Z). L'Amicale regroupe uniquement les écoles de football du département.

Nul n'est sans savoir que l'union fait la force, et nous pensons que c'est ce que semblent comprendre les dirigeants, encadreurs des structures pour se regrouper, même si cela est récent, en Amicale. L'adhésion de tous à l'amicale pourrait expliquer le dynamisme de son président et exprimer la volonté des encadreurs à donner de la compétition aux jeunes. Le regroupement est capital, mais il aurait pu l'être davantage si l'amicale couvrait toute la région plutôt que le département afin de permettre, à toute la zone Sud, de saisir une telle opportunité. Ceci pourra aller dans le sens du développement du football en Casamance, voire de ce pays.

Le tableau n°15 laisse voir que, pour les compétitions inter-écoles de football couvrant le département, 25 écoles, soit 89,3%, y prennent part; le reste, soit 10,7%, ne participe pas. Les résultats révèlent encore plus précisément que les écoles ne participent pas à des compétitions régionales ou nationales.

L'indisponibilité de certains encadreurs compte tenu de leur travail pourrait expliquer le fait que 10,7% ne participent pas aux compétitions. « *Je suis trop pris par le travail et je suis responsable au Casa-Sport depuis lors il m'est difficile d'être au four et au moulin et on ne s'est pas bien préparé. Par conséquent j'ai décidé de ne pas participer aux compétitions depuis quatre ans...je compte reprendre cette année ci* » témoigne M. Ndiaye de l'école de football DIAMORAL (Néma).

Les compétitions jouent un rôle important même si leur organisation fait défaut quelque part. En effet elles peuvent constituer des moyens d'évaluation de la petite catégorie, et devraient permettre aux encadreurs de mesurer le niveau technique des jeunes. Les rencontres permettront aux jeunes également de se familiariser aux compétitions et pourront faire l'objet d'un moyen d'intégration sociale, de partager le respect, l'harmonie et la solidarité d'une même équipe.

Tableau 16 : Réponses à la question « *Votre école de football associe-t-elle les parents des joueurs à ses actions ? Si oui, comment ?* »

REPONSES	OUI	NON	TOTAL
Ecoles de football	24	4	28
Pourcentage (%)	85,7	14,3	100

Interprétation : **Tableau n°16** : Nous constatons que 24 écoles de football, soit 85,7% de l'effectif, associent les parents des joueurs dans leurs actions contrairement au reste, soit 14,3%.

La non-implication des parents, pour certains, pourrait traduire de la part de ceux-ci, un caractère de désintéressement aux structures et une ignorance des opportunités que peuvent offrir les écoles de football. Cependant celles qui associent les parents à leurs actions, le font, d'une part, par le biais des participations à raison de cinq cent francs (500f) par joueur pour les inscriptions; d'autre part, par "le porte à porte", de temps en temps, chez les jeunes pour s'informer de leurs progrès, de l'évolution des études mais aussi pour exhorter les parents à payer des équipements aux jeunes et surtout des chaussures et avoir leur avis sur certains points, mais également pour motiver les jeunes.

Tableau 17 : Réponses des encadreurs à la question « *Votre écoles de football est-elle assurée ? Si oui donner le nom de la compagnie, sinon qui prend en charge le joueur en cas d'accident* » ?

REPONSES	OUI	NON	TOTAL
Effectif des Ecoles de Football	25	3	28
Pourcentage (%)	89,3	10,7	100

Interprétation : Tableau n°17

Le tableau révèle que 25 écoles de football, soit 89,3%, sont assurées, contrairement à 3, soit 10,7% qui restent sans assurance.

Les résultats s'expliquent par le fait que les assurances sont très chères. « *Les assureurs demandent beaucoup et en plus l'assurance n'est d'ailleurs pas aussi nécessaire dans la mesure où après plusieurs années, il n'y a pas de cas (de blessure) grave le nécessitant* » soutient un encadreur. Il poursuit « *c'est pourquoi nous nous sommes regroupés pour trouver une assurance pour toutes les écoles de football* ». L'assurance est faite de manière collective d'après les différents intervenants (encadreurs) et même du président de l'amicale. Cela se fait par le biais des participations de l'ordre de cinq mille (5000), dix mille (10000) voire quinze mille francs (15000f) par école de football, versées auprès du président de l'amicale qui les dépose au niveau des assureurs, témoignent presque tous les dirigeants. Ceci peut faire penser à une volonté manifeste de protéger les jeunes joueurs.

L'assurance reste très importante même si elle est souvent négligée par les associations sportives. Le volet de la protection concerne et les joueurs et les encadreurs eux-mêmes. Comme le soulignent certains, l'assurance est faite de manière collective auprès de la **prévoyance assurance** pour ne pas parler d'absence d'assurance car elle devient moins chère contrairement quand elle est faite de manière individuelle (par équipe).

A côté des assurés, existent des écoles non assurées; une situation qui n'est pas sans risques, surtout pour les jeunes. D'ailleurs, en cas d'accident au cours des entraînements ou compétitions, « *ce sont, en grande partie, les parents qui prennent la charge avec une participation de l'école de football* » en témoignent certains encadreurs.

Tableau 18 : Réponses à la question « *Recevez-vous des subventions ? Si oui de la part de qui (La Fédération, la Ligue, le district, Autres)* » ?

REPONSES	OUI	NON	TOTAL
Répondants	0	28	28
Pourcentage (%)	0	28	100

Interprétation : Tableau n°18

Les résultats montrent qu'aucune école de football n'a jusque là bénéficié de subventions, ni de la part du district qui doit gérer ce football, ni de la part de la ligue encore moins de la Fédération.

Nous pouvions, avant les investigations, penser que la non-déclaration des écoles de football (16/ cf. tableau n°5) constitue un obstacle à une assistance financière ou en matériel. Mais vu les résultats du tableau n°18, nous nous sommes rendus compte que même celles qui sont légalement constituées (12 écoles, cf. tableau n°5), n'ont fait l'exception.

L'absence de subventions n'est-elle pas due à un manque de dynamisme de l'amicale (des écoles de football), à la non-prise en charge des écoles de football par les différentes structures officielles qui gèrent le football dans le pays? Le Ministère de tutelle, de par sa politique sportive, doit, pour développer le football, avoir un regard sur ce qui se fait à la base. Pour cela, il doit en effet prendre la petite catégorie en charge, c'est-à-dire la gérer, l'organiser, l'animer pour assurer également sa promotion même si l'on reconnaît que l'effectif est pléthorique.

Tableau 19 : Réponse des encadreurs à la question « *Avez-vous la possibilité de suivre des joueurs formés* ».

REPONSES	OUI	NON	TOTAL
Effectif des Ecoles de Football	2	26	28
Pourcentage (%)	7,14	92,86	100

Interprétation : Tableau n°19

Pour ce qui est de la traçabilité dans la carrière des joueurs, c'est-à-dire la possibilité de suivre les joueurs, 26 écoles de football, soit 92,86%, ne l'ont pas, contrairement aux deux autres, soit 7,14%.

Concernant les écoles de football qui ont cette possibilité de suivre les joueurs formés, il faut noter qu'elles sont sous-couvertes de leur club (Zig-Inter et le Casa Sport). Là encore, comme nous l'avons signalé plus haut (question 18), cela pourrait être dû à la non-prise en charge des écoles de football en plus du manque d'organisation interne dans ces dernières.

II / CHEZ LES JOUEURS

Le nombre de joueurs sur qui l'enquête a reposé s'élève à 30 toutes catégories confondues.

Tableau 20 : Réponses des joueurs à la question « Êtes-vous à l'école ? Si oui, en quelle classe ?, Sinon, pourquoi » ?

RÉPONSES	OUI						NON	TOTAL
CLASSES	CM2	6^e	5^e	4^e	3^e	2nd		
EFFECTIFS	1	5	6	10	2	2	4	30
% Partiel	3,33	16,67	20	33,33	6,67	6,67	13,33	
% TOTAL	86,67						13,33	100

Interprétation : Tableau n°20

Le tableau montre que parmi les joueurs, 26, soit 86,67%, sont des élèves contre 4, soit 13,33%, qui ne le sont pas. Il révèle également que parmi les élèves, il y a 33,33% qui sont en quatrième (4^e), 20% en cinquième (5^e), 16,67% en sixième (6^e), 6,67%, 6,67% et 3,33% respectivement en 3^{ème}, 2nde et au CM2.

Comme constaté, parmi les joueurs, les élèves sont largement plus nombreux que les non-scolaires. En effet la prédominance pourrait traduire le fait que ces intervalles d'âge (âge en école de football) correspondent ou coïncident avec la forte scolarisation des enfants et rares sont ceux qui sont laissés en rade. Donc le couple études-sport marche bien. C'est après l'âge de cadet, c'est-à-dire au-delà de seize ou dix sept ans (16-17ans) qu'ils quittent souvent l'école, si c'est le cas. Nous constatons également une prédominance pour les niveaux de quatrième, de cinquième et de sixième qui correspondent aux âges auxquels les enfants fréquentent le plus les écoles de football. Pour les non-scolarisés, ce sont souvent les moyens qui font souvent défaut.

Tableau 21 : Réponses des joueurs à la question « *Depuis quand fréquentez-vous cette école de football ?* »

DURÉE (ans)	1	2	3	4	TOTAL
EFFECTIF (joueurs)	3	14	12	1	30
Pourcentage (%)	10	46,67	40	3,33	100

Tableau récapitulatif n°22 des réponses à la question « *Vous jouez dans quelle catégorie (Benjamin, Minime, Cadet, Autres) ?* »

CATÉGORIES	Autres (Pupille)	Benjamine	Minime	Cadette	TOTAL
EFFECTIFS (joueurs)	1	9	15	5	30
Pourcentages (%)	3,33	30	50	16,67	100

Tableau récapitulatif N°23 réponses à la question « *Qui vous a inscrit dans cette école de football (Vos Parents, Vous-même, l'Encadreur, Autres) ?* » ?

RÉPONSES	Moi-même	Mes Parents	Mon Encadreur	TOTAL
Répondants				
EFFECTIFS	20	8	2	30
Pourcentage (%)	66,66	26,67	6,67	100

Interprétation : Tableaux n°21, 22 et 23

Les trois tableaux nous donnent la durée, le niveau (catégorie) et l'information sur l'inscription des joueurs.

Les résultats montrent que sur 30 joueurs interrogés à propos du nombre d'années pendant lesquelles ils fréquentent ces structures, ils y'a 14 jeunes, soit 46,67%, pour deux ans, 12 jeunes, soit 40% pour les trois ans, 3 jeunes, soit 10% pour un an et 1jeune, soit 3,33% pour les quatre ans.

Ceux qui ont fait deux à trois ans sont des benjamins et minimes en grande partie et un peu les pupilles. Il faut aussi noter que la hausse du nombre de joueurs, pour les 2 ans de fréquentation des écoles de football, traduit le fait que les jeunes ne restent pas longtemps

dans une structure pour la simple raison qu'ils se sont, en grande partie (66,66%), inscrits eux-mêmes.

Pour ce qui est de la catégorie, les résultats donnent le reflet du nombre de joueurs interviewés dans chacune d'elles. Ainsi nous avons 1 joueur, soit 3,33% chez les pupilles, 9, soit 30% chez les benjamins, 15, soit 50% chez les minimes et 5, soit 16,67% chez les cadets.

Le nombre de joueurs interviewés est plus élevé dans les catégories des benjamins et des minimes que chez les pupilles. Les pupilles sont très jeunes, et les cadets sont moins nombreux. C'est à cet effet que nous avons choisi plus de benjamins et de minimes afin d'avoir des éléments de réponse à nos questions.

De plus, le tableau n°23 montre que 20 joueurs, soit 66,66%, se sont inscrits eux-mêmes dans les écoles de football, alors que 8, soit 26,67%, sont inscrits par leurs parents, le reste (2), soit 6,67% par leurs encadreurs.

Si à l'école les élèves sont toujours inscrits par leurs parents, la réalité est toute autre au niveau des écoles de football où l'on assiste à une situation où la majeure partie des joueurs s'inscrivent eux-mêmes. Cela s'explique par le fait que d'une part, les parents ne sont souvent pas informés de la création des structures, et, d'autre part les enfants fréquentent ou prennent souvent part à diverses activités à l'insu de leurs parents. C'est ainsi que les jeunes prennent des décisions avant d'informer plus tard leurs parents. Il faut signaler que (en grande partie) ce sont: le transport, les participations qui poussent les enfants à informer leurs parents. La massification, chez ceux qui se sont inscrits eux-mêmes (66,66%), peut traduire également l'amour, l'engouement, la passion des jeunes pour le football qui n'est pas sans conséquence.

En effet, les jeunes qui sont inscrits, soit par leur encadreur, soit par leurs parents, sont assistés matériellement, moralement et bénéficient d'une bonne considération de l'encadreur si l'ont sait bien que ce dernier fera tout son possible pour ne pas décevoir le parent qui assiste souvent aux entraînements de son fils. Ils sont souvent motivés par leurs parents qui assistent à leurs entraînements et compétitions inter-écoles de football. De plus, il importe de souligner que ce sont souvent les parents qui ont un bon niveau vie social, c'est-à-dire aisés et c'est, d'ailleurs, ce qui leurs permet d'inscrire leurs enfants et de les suivre de près, de les assister contrairement à un enfant qui s'est inscrit lui-même.

Tableau 24 : Réponses des joueurs à la question « *Faites-vous des progrès dans les études liées à l'école de football ? Si oui pourquoi ?, sinon pourquoi ?* »

REPONSES	OUI	NON	TOTAL
EFFECTIFS	25	1	26
P OURCENTAGES (%)	96,15	3,85	100

Interprétation : Tableau n°24

Comme nous le constatons, parmi les 26 qui étudient, 25, soit 96,15%, ont répondu « oui » (progrès dans ses études), 1 seul a répondu « non » soit 3,85%.

Toujours est-il qu'il semble difficile de suivre deux choses à la fois mais ce n'est pas ce que nous montrent ou nous disent les joueurs (96,15%) dans ces structures. Les résultats expliquent l'engouement, la détermination ou l'abnégation des jeunes dans les études à la fois combinées aux écoles de football. Notons que cet engagement n'est pas sans motivations. Les jeunes, passionnés de football, ont en effet pour condition de bien travailler à l'école afin de se donner la permission de continuer à fréquenter les écoles de football auxquelles ils tiennent beaucoup. Sans l'obéissance comme le soulignent beaucoup d'entre eux « *mes parents disent que si je ne travaille pas bien à l'école, je n'irai plus à l'école de football* ». Donc nous pouvons dire que le couple études-sport marche à merveille.

III / AVEC LES PARENTS :

Pour ce qui est des parents, l'effectif total des interviewés s'élève à 20.

Tableau récapitulatif n°25 des réponses des parents à la question « *Pensez-vous que les écoles de football peuvent servir : aux Clubs, à la Nation, à l'ASC, Autres* » ?

	OUI				
DESTINATIONS	ASC	Club (CASA)	Nation	Autres (Étranger)	TOTAL
Nombre de réponses	12	15	9	13	49
Pourcentage (%)	24,49	30,61	18,37	26,53	100

Interprétation : Tableau n°25

Le tableau montre que les 15 réponses portent sur le club (CASA-SPORT), soit 30,61%, contre 24,49% des propositions qui ont porté sur l'ASC, 26,53%, sur l'étranger (l'occident) et enfin 18,37% sur l'équipe Nationale.

Les écoles de football dans un pays doivent naturellement servir à l'équipe nationale après avoir servi aux ASC et aux clubs du pays avant de le faire pour l'étranger. Mais pour les parents des jeunes, les écoles de football doivent être des pépinières pour l'Occident plutôt que pour notre pays. Par là, il faut comprendre qu'ils souhaitent beaucoup plus que leurs enfants aillent jouer à l'étranger après leur séjour en ASC et en club plutôt qu'à l'équipe nationale. Ainsi ils trouvent que les enfants ont une présence éphémère dans l'équipe d'élite nationale et reviennent souvent au bercail sans succès. Sur ce, ils poursuivent: « *vaut mieux qu'ils aient une sélection pour l'étranger « eldorado » que d'aller à l'équipe nationale* ». Cela dans la mesure où la majorité des jeunes ne pensent qu'à l'immigration, la professionnalisation. Tout ceci pourrait être dû à une mauvaise gestion de notre politique sportive ou à une absence de retombées financières.

Tableau 26 : Réponses des parents à la question « Êtes-vous au courant de l'existence d'une école de football dans le quartier ».

RÉPONSES	OUI	NON	TOTAL
REONDANTS	20	0	20
POURCENTAGES(%)	100	0	100

Interprétation : Tableau n°26

Le tableau montre que tous les parents interrogés sont au courant de l'existence d'une école de football dans leur quartier.

Ces résultats pourraient signifier que les parents sont souvent au diapason de ce qui se passe dans les quartiers. Est-ce les encadreurs qui les informent ?, les enfants ? ou eux-mêmes qui vont vers l'information ?

Les résultats du tableau s'expliquent par le fait que tout se fait souvent par l'intermédiaire des jeunes enfants. En effet, à l'occasion des compétitions, les éducateurs demandent souvent aux jeunes d'aller auprès de leurs parents pour payer le transport. De plus, nous pouvons noter les cotisations pour les fêtes de fin d'année qui font recours aux parents.

Tableau 27 : Réponses des parents à la question « avez-vous un enfant qui fréquente une école de football ? Si oui depuis quand ? »

RÉPONSES	OUI				NON	TOTAL
DURÉES	1	2	3	Ignorance		
REONDANTS	1	1	3	15	0	20
POURCENTAGES (%)	5	5	15	75	0	100

Tableau 28 : Réponses des parents à la question « Avez-vous inscrit votre enfant dans cette école de football ? Si oui, pourquoi ? »

Inscription de son Fils	OUI	NON	TOTAL
Répondants	5	15	20
Pourcentages (%)	25	75	100

Tableau 29 : Réponses à la question « *Encouragez-vous votre enfant à pratiquer le football ?* »

Si oui, Comment ? »

ENCOURAGEMENT	OUI	NON	TOTAL
REPONDANTS	18	2	20
POURCENTAGES (5%)	90	10	100

Interprétation: Tableaux n°27, 28 et 29

Ces trois tableaux relatent la présence de l'enfant dans une école, son inscription dans cette école de football mais aussi le fait de l'encourager.

Nous constatons que 100% des parents interrogés ont chacun au moins un enfant qui fréquente une école de football. Parmi eux, 15, soit 75%, ignorent depuis combien de temps leurs enfants fréquentent les écoles de football, 2 savent que leurs enfants ont fait respectivement 1 an et 2 ans dans ces écoles, soit 5% pour chacun. Trois parents, soit 15%, savent que leurs enfants ont fait 3 ans dans ces écoles.

Il est très difficile de contrôler ses enfants pour leurs différentes fréquentations hormis l'école car après cette dernière, il est souvent nécessaire, comme le pensent les parents, de les laisser se divertir, s'épanouir. Cela n'explique t-il pas le fait que la majeure partie des parents ignorent depuis combien de temps leurs enfants fréquentent les écoles de football même si ce n'est pas le cas pour la minorité. Il faut cependant noter que ceux qui ont fait exception à la règle c'est-à-dire qui connaissent la durée, ont eux- mêmes inscrit leurs enfants dans les écoles de football. Donc il demeure naturel de ne pas ignorer la durée de fréquentation.

Pour l'inscription, nous voyons que 15 parents, soit 75% n'ont pas inscrit eux-mêmes leurs enfants dans les structures de formation contrairement aux 5 autres, soit 25%, qui l'ont fait.

La question rejoint celle précédente dont elle est similaire, et qui relève la motivation de la majorité des jeunes à s'engager dans les écoles de football sans ou avant d'y être amenés par quelqu'un d'autre, en l'occurrence leurs parents. Par opposition à la majorité, la minorité des parents ont inscrit leurs enfants dans le but de les voir émigrer, s'expatrier vers l'Occident considéré comme l'« Eldorado », la porte de la réussite. Selon eux, on ne réussit pas tant qu'on est en Afrique, particulièrement au Sénégal.

A côté de l'inscription, 90% des parents encouragent leurs enfants à la pratique du football contrairement aux deux (2) autres, soit 10%.

Vu les multiples avantages que peut offrir le football, dont les retombées financières, il est tout naturel que ces résultats puissent être constatés. Ceci pourrait expliquer le fait que beaucoup de parents encouragent leurs enfants à la pratique du football même s'ils se sont inscrits eux-mêmes. Et cela est tout à fait naturel que certains parents aient une telle attitude après avoir inscrits leurs enfants.

En revanche, la minorité n'a pas adhéré à l'idée d'encourager sa progéniture quant à la pratique du football, à cause de la grande fréquentation des écoles de football au détriment des études. Mais cela n'enlève en rien, chez les parents, la reconnaissance des opportunités que peut offrir le football. *« Nous savons tous que le football d'aujourd'hui rapporte beaucoup d'argent quand on y réussit, mais c'est réussir dans le football qui n'est plus évident, dans la mesure où tout le monde veut être professionnel de football ; donc je ne peux comprendre qu'il néglige les études ».*

Tableau 30 : Réponses à la question «*connaissez-vous le responsable de cette école de football ?* »

CONNAISSANCE	OUI	NON	TOTAL
EFFECTIFS	12	8	20
POURCENTAGES (%)	60	40	100

Interprétation : Tableau n°30

Nous constatons sur ce tableau que l'effectif des parents qui connaissent les encadreurs de leurs enfants est de 12, soit 60%, et le reste, c'est-à-dire 8, soit 40%, l'ignore.

La majorité des parents connaissent les encadreurs de leurs enfants. Un phénomène qui est dû au fait que les encadreurs leur rendent visite pour s'imprégner de la situation scolaire des jeunes joueurs et souvent pour demander des cotisations des jeunes pour les fêtes de fin d'année de l'école de football.

Tableau 31 : Réponses à la question « *Participez-vous aux financements des actions de l'école de football ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?* »

Participation aux Financements	OUI	NON	TOTAL
REONDANTS	5	15	20
POURCENTAGES (%)	25	75	100

Interprétation : Tableau n°31

Le tableau montre que 15 parents, soit 75%, ne participent pas aux financements des actions des écoles de football où évoluent leurs enfants contrairement au reste, 5, soit 25%.

Beaucoup de parents n'ont pas adhéré à l'idée de participer aux financements des activités. La non-participation de la majorité (75% des parents) pourrait justifier leurs degrés d'implication. Cela revient à dire que les parents ne sont pratiquement pas imprégnés de rien si ce n'est que pour faire participer (cotiser) les jeunes afin d'organiser une fête de fin d'année pour les jeunes. Encore pour dire que la relation qui lie éducateurs, joueurs, parents et structures officielles qui gèrent le football a toujours fait défaut entre éducateurs-parents et entre éducateurs-structures officielles qui pourrait être la conséquence d'un manque de communication ou de la négligence cette dernière. A côté de l'absence à une participation aux financements pour certains, il importe de signaler que, tous les parents qui ont inscrit leurs enfants prennent part aux financements des activités des structures.

IV / AVEC LES RESPONSABLES DU DISTRICT

Tableau récapitulatif (n°32) des réponses aux différentes questions de l'entretien avec les responsables (le Président) du district.

LE DISTRICT DE ZIGUINCHOR							
N° de QUESTIONS	1	2	3	4	5	6	7
QUESTIONS	Recensement	Modalité de création d'E.F	Organisation des compétitions	Disposition d'une Instance Dirigeante	Licences pour la petite catégorie	Existence d'une Politique Sportive	Apports d'appuis aux E.F
RÉPONSES	NON	NON	NON	OUI	NON	OUI	NON

NB : E.F écoles de football

Traitement des données du tableau relatives aux questions

Dans ce travail, nous exposerons les points de vue des personnes que nous avons rencontrées au cours de nos entretiens, et qui expliquent les causes du blocage ou de la non visibilité de la petite catégorie en général et des écoles de football en particulier, sans oublier le blocage du fonctionnement du district.

Pour ce qui est des questions relatives à l'organisation ou à la structuration du district lui-même à savoir la disposition d'une instance dirigeante en son sein, de l'existence d'une politique sportive, les réponses sont positives comme nous le montre le tableau ci-dessus. Cela veut dire en d'autres termes qu'il existe bien une structure dirigeante et une politique sportive.

En effet comme le dit M. Syaka Bodian, président du district de Ziguinchor, dans notre entretien « *l'instance existe réellement et il faut noter que c'est de la nouveauté avec le nouveau découpage de la fédération...la nouveauté du Comité de Normalisation du Football (CNF) c'est vraiment d'installer un district qui est donc une instance qui s'occupe du football au niveau du département...* ». En ce qui concerne le département de Ziguinchor, celui-ci a vu le jour un peu tard (Août 2009).

De plus, la politique sportive existe, mais toujours selon le président du district, celle-ci n'est pas encore dévoilée. D'après lui : « *les grands volets de celle-ci peuvent être classés en trois grands axes notamment l'aspect sportif (organisation de compétitions régulières avec le district), l'autre volet a trait à la formation (formation des administratifs, des arbitres par rapport aux règles qui régissent le football, la qualification des joueurs, la confection des licences). Le troisième volet concerne la massification des écoles de football et de clubs dans le département mais aussi dans la région.* ».

Par contre, pour les questions relatives aux modalités de création, au recensement, bref à l'organisation et à la gestion de la petite catégorie, autrement dit les écoles de football, rien n'est fait jusqu'au lundi 04 janvier 2010.

A ce sujet, vient témoigner encore le président du district « *Dieu seul sait qu'il y'a beaucoup d'écoles de football dans le département mais on ne les a pas encore quantifiées* » tout en rajoutant: « *il n'y a pas de modalités particulières pour la création des écoles de football* » même s'il constate le foisonnement de celles-ci. « *Il suffisait simplement de s'inscrire auprès de l'amicale des écoles de football, donner son emplacement, au moins un effectif assez consistant de jeunes...* ».

Il en va de même pour les compétitions qui s'avèrent très importantes pour l'évaluation d'un travail effectué au préalable. Cela montre que les écoles sont laissées à elles-mêmes, et ce n'est pas le président du district qui nous dira le contraire « *...C'est notre option cette année et jusque là, les petites catégories ont été laissées en rade et c'est un peu à l'image de ce qui se passe au plan national : pas de compétitions. D'ailleurs, les deux dernières années (2007 et 2008), c'est l'Amicale qui organisait des tournois de football pour ces structures mais avec la nouvelle donne, le district va s'approprier tout cela et faire en sorte qu'il y ait des compétitions au niveau du département* »

Il faut ajouter que les quelques rares écoles de football étaient le fait, le plus souvent, d'une initiative personnelle à prendre en charge les jeunes. En réalité on assure ni une formation ni un suivi corrects de ces jeunes car ne disposant pas d'instances dirigeantes. D'après M. Amsatou FALL: « *d'une manière générale, nous pensons que si le développement du football au niveau des jeunes n'a jamais fait l'objet d'une priorité dans la pratique du football au Sénégal, leur encadrement dans des structures dotées d'une administration et d'un programme d'animation approprié l'est encore moins* ».

L'absence de licences pour les structures entraîne quelque part le manque de contrôle ou d'organisation comme le manque de gestion pour espérer un développement du football à partir de la petite catégorie ; car les négliger revient à abandonner notre football. Autrement dit, c'est songer aux fruits en négligeant la plante.

Sur ce problème, il importe de se poser la question de savoir quelles peuvent être les raisons de tout cela.

Si nous nous référons aux données de l'entretien et relatives aux différents témoignages, nous pouvons nous permettre d'affirmer que les explications sont non loin de nous. C'est ainsi que pour une installation tardive du district (Août 2009) « *chargé du développement de la pratique du football et d'élaborer une politique de promotion de la petite catégorie : organisation de compétitions de jeunes au sein des écoles de football* »¹ nous assistons à une négligence des écoles de football sur presque tous les plans, notamment de l'organisation et de la gestion de ces dernières, malgré la présence de la ligue dans la localité.

Au retard de l'avènement du district, s'ajoute une raison qui explique l'absence des phénomènes cités plus haut. Il s'agit ici du manque de dynamisme, de détermination ou d'abnégation qui se traduit par les multiples rencontres reportées comme l'explique le président du district « on devait tenir une rencontre hier (dimanche 04/01/2010) avec l'ensemble des responsables des différents secteurs...ODCAV, Ibou DIARRA ² pour faire le recensement, mais celle-ci a été reportée au dimanche 10 juin... » il poursuit « *c'est donc un peu un football non organisé...les écoles de football n'étaient pas prises en charge par la ligue. C'est pourquoi ce qui revient au district est d'organiser le football de la petite catégorie et de faire en sorte que l'amicale des écoles de football de Ziguinchor (AEFZ) puisse avoir comme répondant le district et que donc même les licences passent par ce dernier pour qu'on puisse contrôler la pratique du football au niveau de la petite catégorie* ».

Etant donné que ces écoles de football ne sont pas prises en charge par les dirigeants, on peut donc dire que le football à ce niveau n'est pas contrôlé; c'est pourquoi on assiste à toute sorte de fraude sur l'âge des jeunes, phénomène important à signaler. Il faut attirer l'attention sur ce fait car il peut avoir des conséquences néfastes par rapport à la programmation (planification) des séances d'entraînement adaptées aux différents âges.

¹ Amsatou FALL, pour une exploitation plus efficace des écoles de football au Sénégal, mémoire 1982/1983

² Ibou (Ziguinchor DIARRA : Directeur Technique Départemental)

V / AVEC LES RESPONSABLES DE LA LIGUE :

Tableau 33 : Tableau récapitulatif des réponses aux différentes questions de l'entretien avec les responsables de la ligue.

	N° de QUESTIONS	QUESTIONS	RÉPONSES
LIGUE DE ZIGUINCHOR	1	Existence d'un District structuré et fonctionnel	OUI
	2	Recensement des E.F	NON
	3	Modalités de création d'E.F	NON
	4	Organisation des compétitions	NON
	5	Instance Dirigeante chargée de la formation des jeunes	NON
	6	Licences pour la petite catégorie	OUI
	7	Politique Sportive	OUI
	8	Son appui aux E.F	OUI

NB : E.F = écoles de football

Il faut noter que nous avons les mêmes questions et pour les responsables du district que pour ceux de la ligue, à la seule différence que chez les derniers, une question s'y est ajoutée à savoir « *Existe-il un district structuré et fonctionnel dans le département ? oui/non* ».

Analyse et Interprétation des données du tableau ci-dessus

Pour les questions relatives à la gestion de la pratique du football au niveau de la petite catégorie, il importe de noter que nous avons pratiquement les même réactions c'est-à-dire les même réponses aussi bien chez les dirigeants du district que chez ceux de la ligue. Ceci dit,

hormis les licences occasionnellement confectionnées, rien n'est encore fait malgré les espoirs suscités par la fédération. A ce propos, explique M. D Badji, membre du comité exécutif (premier vice président de la fédération Sénégalaise de Football), « *Il y a deux à trois ans la fédération avait même envisagé l'enregistrement des écoles de football, mais compte tenu des problèmes qu'elle a connu après TAMALÉ¹, le dossier est resté en l'état (dans les tiroirs). Il y a tout un travail d'organisation à faire : d'abord il faut les recenser, ensuite les répertorier, les identifier au niveau des structures de la fédération et pour faire le championnat, il faut protéger (assurer) les enfants...* ».

En effet, avant tout, il est nécessaire de songer à quantifier les écoles de football. Pour ce faire, il faut les recenser; mais malheureusement jusque là, au Sénégal, de manière générale et particulièrement dans le département de Ziguinchor, rien n'est encore fait.

Certes, ces initiatives rassurent, mais elles le feront beaucoup plus si elles étaient appliquées afin de pallier les éventuels contentieux entre écoles de football ou entre éducateurs toujours dans l'organisation et la gestion du football de cette tranche d'âge. D'ailleurs en se référant aux témoignages de M. DB, il ya des problèmes dans le fonctionnement de l'amicale « *tout le monde n'était pas dans l'AEFZ car il y a des animateurs qui n'étaient pas en phase avec les dirigeants de l'amicale justement par rapport aux problèmes de gestion administrative, financière ou même matérielle. Des gens étaient dans l'amicale mais chacun se débrouillait à animer son école de football hors du cadre amicale.* ».

De la même façon que le recensement, la sécurité des jeunes joueurs est très importante. C'est un aspect capital souvent négligé dans ces structures non organisées. Un phénomène que M. Daouda Badji déplore et souligne dans son discours « *ils jouent sans assurance, ce n'est pas prudent et cela a été la pomme de discorde entre la ligue et l'amicale. Elle encaissait des cotisations et devait souscrire à une assurance mais au dernier moment cela n'a pas été fait ; la ligue a supporté la confection des licences et autres. Au dernier moment il y a eu des tiraillements et on a préféré nous en tenir à cela et les laisser faire comme ils en avaient l'habitude et enfin si on peut les soutenir (en matériel) on le fait* ».

¹ TAMALE : Une des villes principales du Ghana, superficie 151 100 (estimation 1988) Microsoft Encarta2009-collection

Le manque de dynamisme de la ligue ainsi que le déphasage entre celle-ci et l'amicale (des écoles de football) peuvent avoir des conséquences néfastes sur l'organisation et la gestion du football de la petite catégorie dans la localité.

La présence des hommes, des moyens et d'une politique sportive reste nécessaire, mais non suffisante à elle seule. Ceci dit, il faut joindre les moyens à l'acte, apporter du dynamisme.

En principe, pour le développement de toute discipline, il doit exister une bonne atmosphère entre la fédération, ses districts et ses clubs ou associations. Cependant, il en va autrement entre cette amicale et la ligue ; ce qui fait que les écoles de football sont laissées à elles mêmes comme soutient M. SB « *jusque là, le district n'a pas encore pris en charge la petite catégorie; la ligue non plus. Donc c'est un peu un football non organisé.* »

Enfin le défaut d'une bonne structuration interne des écoles de football ainsi que la non-prise en charge de ce football par les structures officielles expliquent le manque de développement et de visibilité des écoles de football.



CHAPITRE IV :

DISCUSSION ET

RECOMMANDATIONS

CHAPITRE IV : DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS

I / Discussion

Dans ce chapitre consacré à la discussion et aux recommandations, une suite nous paraît logique dans la démarche. Il s'agit en effet de commencer par la discussion qui nous permettra d'abord de mettre en relief les contradictions relevées dans les réponses des différents acteurs notamment les éducateurs, les dirigeants du football, les joueurs et les parents. Il sera ensuite question de relever les incohérences au sujet des attentes des dirigeants à l'égard des structures de formation et de terminer par des recommandations qui pourront à la longue, être utiles non seulement aux structures officielles, mais aussi aux éducateurs, animateurs des écoles de football.

Pour les interrogations qui ont trait aux relations entre les uns et les autres, nous avons la question de savoir si la ligue est informée de l'existence des écoles. Là, nous notons une contradiction dans les réponses des dirigeants par rapport à celle des éducateurs.

En effet bon nombre de ces derniers soutiennent avoir informé la ligue de leur existence contrairement à ce que pensent et disent les dirigeants de la ligue lorsqu'ils témoignent n'avoir fait aucun recensement d'écoles de football et ignorent l'existence de certaines de ces écoles. A cela il importe de souligner que c'est nous qui avons informé la ligue et certains responsables et éducateurs d'écoles de football de l'avènement de l'école de football **MAGOULAR DIAZ** de Boucotte Korintas.

A la question de savoir si l'école de football associe-t-elle les parents des joueurs à ses actions, nous relevons également une contradiction entre les réponses des éducateurs et celles des parents. C'est ainsi que les premiers témoignent avoir impliqué les parents et cela par le biais des cotisations de fête de fin d'année de la structure. A ces cotisations, s'ajoutent les visites rendues aux parents dans le but d'avoir des informations au sujet de la scolarisation des jeunes. Quand aux actions d'organisation et de gestion en tant que telles, les parents disent le contraire c'est-à-dire, qu'ils ne sont imprégnés de rien.

Il faut ajouter que la fréquentation des écoles de football par les jeunes, à l'insu de leurs parents, est une situation qui ne nous laisse pas indifférent quand on sait que ces derniers sont les premiers responsables des enfants. En effet, c'est auprès d'eux que tout jeune joueur doit

obtenir l'autorisation de s'inscrire ou de se faire inscrire dans une école de football si cet aspect est pris en compte dans les critères d'inscription des écoles.

De plus, rester quatre ans sans compétition reste inadmissible pour une équipe de football, encore plus quand il s'agit d'une école de football (constituée de jeunes joueurs pour qui, la compétition est capitale).

Une fois ces questions résolues, nous passons à celles qui ont trait à la légalité et à la gestion des structures. Il s'agit successivement des questions qui nous informent sur l'assurance des écoles de football, et sur les subventions qui peuvent être attribuées aux écoles de football de la part de la fédération, de la ligue, ou autre. A ce niveau nous notons également des divergences dans les réponses et toujours entre éducateurs des écoles de football et dirigeants de la ligue.

Pour la première question, les éducateurs ont, à l'unanimité, soutenu que leurs structures sont tous assurées et cela par les cotisations qu'ils donnent par équipe et déposées auprès de l'amicale des écoles de football de Ziguinchor (AEFZ), une information que le président de l'amicale confirme. Cependant M. DB, membre du comité exécutif par ailleurs premier vice président de la fédération pense le contraire lorsqu'il soutient qu' *« ils jouent sans assurance ce n'est pas prudent et cela a été la pomme de discorde entre la ligue et l'amicale. L'amicale encaisse des cotisations et devrait souscrire à une assurance mais au dernier moment cela n'a pas été fait...au bout du compte ils n'ont jamais assuré les écoles de football... »*.

Pour ce qui est des subventions, comme le disent les dirigeants de la ligue *« Nous venons souvent en aide aux écoles de football à l'occasion des finales »* alors que la réalité est tout autre pour les éducateurs des jeunes, sauf qu'ils reconnaissent l'unique soutien des dirigeants pour la confection de licences.

En outre, même si dans le cadre d'un jumelage, une école de football noue des relations avec une fédération étrangère (Gambienne), il faut attirer l'attention sur le fait qu'aucun club en particulier aucune école de football ne peut être en relation directe avec une fédération étrangère sans passer par la ligue de sa localité.

Après toutes nos investigations et traitement des données, nous nous sommes rendu compte, à partir des résultats obtenus, de la détermination, de l'engouement mais aussi et surtout des attentes des éducateurs auprès des structures. Ceci est encore plus visible du point de vue de retombées économiques s'ils prétendent avoir pour objectif premier : former, donner à aux

jeunes ce qui leur manquait à cet âge, c'est-à-dire, la chance d'être encadré. Cependant nous notons un grand paradoxe quant à leur façon d'organiser et de gérer les écoles de football si l'on sait que 16 des écoles de football, soient de 57,14%, n'ont pas de récépissé contre seulement 12 soient 42,86%, qui en sont pourvues. Cela signifierait que les premières ne sont juridiquement pas reconnues. A cela s'ajoute le manque notoire d'équipement, d'infrastructure, pire, de matériel didactique notamment les chasubles et les ballons qui devraient exister en abondance dans les structures d'initiation et de formation.

Toujours pour des incohérences, nous ne saurons terminer sans parler de la ligue qui était censée prendre en charge cette petite catégorie en l'absence du district, et qui ne l'a pas fait malgré sa politique sportive.

II / Recommandations

Dans la partie consacrée aux recommandations, nous allons nous référer, autant que possible, aux résultats de toute notre étude

Après avoir fait le tour des écoles de football du département, il urge de voir les dirigeants du district passer à l'acte même si ce dernier a accusé du retard pour s'installer. Ils doivent en effet contrôler, organiser et gérer la pratique sportive au niveau de cette catégorie de jeunes. Pour commencer, une vie en symbiose demeure nécessaire entre les différents acteurs qui composent cette famille.

Pour les premiers, à savoir les animateurs, les initiateurs, les éducateurs des écoles de football, nous préconisons de faire une ou des formations adaptées et adéquates à l'activité, ainsi qu'aux besoins des jeunes, car ils sont souvent responsables de la carrière de ces derniers. Faire une formation d'entraîneur reviendrait à songer poursuivre, compléter sa formation de joueur afin de renforcer ses connaissances pour faire face aux réalités de l'activité.

Après la formation des éducateurs, le problème d'organisation et gestion interne mérite bien d'être évoqué. Il s'agit en effet d'une mise en place d'une instance dirigeante (bureau) au sein de l'école de football à l'image de toute association, contrairement à ce qui se passe dans 57,14% des écoles de football du département où deux à trois personnes font à la fois tout et rien. Pour la création de ce bureau, il faut au préalable de la reconnaissance juridique telle que, se procurer d'un récépissé qui doit être synonyme d'une structuration. Il s'agira

également d'impliquer les parents qui sont les premiers responsables des jeunes joueurs afin de bénéficier de leur complicité dans la gestion des écoles de football.

A ce sujet, il demeure nécessaire d'assister, dans ces structures d'animation, à une mise sur pied de critères d'inscription dont l'autorisation parentale en est une, car celui-ci peut constituer une source d'implication des parents.

La résolution des problèmes d'organisation et de gestion nous permettra quelque part d'avoir un regard sur les jeunes, de les suivre dans les clubs.

Il incombe et aux éducateurs et surtout aux dirigeants du district et de la ligue, d'organiser et de gérer le football de ces écoles d'animation.

En effet ces structures officielles doivent prendre les choses en main en commençant par les recenser dans le département et dans toute la région et mettre sur pied des textes exigeants à tous des critères de création d'écoles de football, d'obtention de récépissé sans oublier l'assurance par équipe; occasion par laquelle tout jeune aura à faire une visite médicale.

Une fois le problème d'organisation et de gestion interne résolu, nous devons songer à les organiser par poules, par zones autour d'un championnat qui les réunira tous où chaque joueur se présentera avec une licence comme prétendent le faire les dirigeants du district par la voix de son président: *« ce qui revient au district est d'organiser le football de la petite catégorie, de faire en sorte que l'amicale puisse avoir comme répondant le district et donc les licences passeront par ce dernier »* soutient M. SB président du district. C'est dans le même sens que vont les propos de M. DB membre du comité exécutif par ailleurs premier vice président de la fédération, qui dit *« nous allons voire ensemble avec les différents animateurs comment organiser un championnat formel avec les écoles de football...nous structurer de telle sorte qu'on pourra avoir des championnats dans les trois départements qui pourront aboutir à un championnat régional »*.

CONCLUSION

L'étude de ce sujet a essayé, à partir des concepts de légalité, d'organisation, et de gestion mais encore du diagnostic des différents problèmes et des propositions de solutions, de rendre visible les écoles de football du département de Ziguinchor.

Pour ce faire, les aspects précités et relatifs à la situation des écoles de football notamment la légalité, l'organisation et la gestion de ces dernières ont été abordés sans oublier celui de la possibilité de suivre les joueurs.

Au terme de cette recherche portant sur « Visibilité des écoles de football : légalité-organisation-gestion, cas du département de Ziguinchor », les résultats relatifs aux différents aspects cités plus haut nous ont permis de tirer une conclusion générale.

Il s'agit en effet, dans certains cas, d'affirmer que sur le plan juridique, la majorité (57,14%) des écoles de football n'est pas reconnue, car ne disposant pas de récépissé.

Dans d'autres cas telles que la gestion et l'organisation externe c'est à dire la prise en charge du football de la petite catégorie par les structures officielles (ligue, district), rien n'est encore fait malgré la présence de ces dernières dans le département. Ceci revient à se poser la question de savoir pour combien de temps cette situation va durer ?

Cependant il importe de noter quelques petites satisfactions au niveau de l'organisation interne, à savoir une auto-prise en charge des écoles de football. Celles-ci se sont regroupées en Amicale nommée Amicale des écoles de football de Ziguinchor (AEFZ) qui couvre le département.

Quant à la possibilité de suivre les joueurs, elle ne demeure pas une préoccupation majeure pour les structures de formation pour ne pas dire qu'elle n'existe pas.

En somme, nous pouvons affirmer que les écoles de football sont laissées en rade, même si elles doivent être les premières à œuvrer pour leur avenir.

Dans le département, les dirigeants du football doivent, pour une meilleure exploitation des structures de formation, gérer la pratique du football pour la petite catégorie.

Les structures officielles doivent contrôler ce football en commençant par leur exiger à se conformer aux lois et règles dont l'obtention du récépissé en est une, sans oublier l'assurance des

différents acteurs et l'octroi des licences parmi tant d'autres critères. Après ce cadre juridique, doit suivre l'organisation des compétitions pour les écoles de football.

Enfin trouver un moyen d'encourager cette pratique par des aides, des subventions de toute nature même si le nombre des écoles de football est jugé pléthorique.

En résumé, un regard doit être tourné vers ce qui se fait dans les structures de football pour rappeler les propos de Moustapha NDiaye Directeur de l'établissement de «Pépé » qui dit qu' «...*il est grand temps qu'une attention particulière soit portée sur la petite catégorie qui est visiblement laissée pour compte ; bien qu'elle constitue une relève inéluctable pour le football Sénégalais* »¹.

Les questions posées aux différents acteurs nous ont beaucoup aidé à mieux appréhender le fonctionnement des écoles de football, à mieux percevoir les relations entretenues entre les différents pôles (éducateurs, joueurs, parents, structures officielles). Celles-ci nous ont également permis d'avoir une idée de la place des écoles de football par rapport au club du Casa-Sport et aux ASC (équipes de Navétane) sans oublier l'existence ou non d'un cadre juridique.

Cependant elles ne nous ont pas donné l'opportunité d'aller au fond des choses, comme, ce qui a trait à l'entraînement proprement dit. Il s'agit, des facteurs à développer chez les jeunes notamment les facteurs physiques, psychologique, technico-tactique,...en tenant compte de leurs caractéristiques physiologiques, du métabolisme de leur organisme. Il n'en demeure pas moins que le champ d'investigation de ce thème peut être élargi d'un cadre départemental à un cadre régional, voire national.

¹ L'école « Pépé » sur SUD QUOTIDIEN, mardi 13 Octobre 2009 : Kaolack: Développement du football à partir des petites catégories, par Abdoulaye FALL



BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

ŒUVRES :

BOURREL Christian, SENO Maurizio, L'entraîneurs de football : Préparation de l'équipe et pédagogie active, Edition Amphora S.A, 1991 Paris, 201pages.

DELALOYE Jimmy, Football : Ce que tout entraîneur devrait savoir (Tome I), édition S.A, 1978 Orges-Sur-Yverdon (Suisse), 133pages.

TURPIN Bernard, Savoir-faire sportif, Football : préformation et formation, Edition amphora S.A mai 1993, 141 pages.

PRESSE :

SUD QUOTIDIEN, du Vendredi 06 Novembre 2009 : Formation des petites catégories : l'UREEF cherche à sortir de l'anonymat.

DICTIONNAIRE :

Microsoft Encartas Junior 2009 Collection DVD, Larousse Encyclopédique en Couleurs n°12, n°16

MEMOIRES :

FALL Amsatou, Pour une exploitation plus efficace des écoles de football au Sénégal, mémoire de maîtrise 1982/1983 INSEPS.

MANCISS Alain, La conformité des centres de formation de football par rapport au cahier de charge du ministère des sports 2007/2008 INSEPS.

MAR Mayacine, Réflexion sur les écoles de football, mémoire 1981/1982 INSEPS.

NDIAYE Paul Emmanuel. H, La problématique de l'émergence des écoles de football à la suite du mondial 2002 : Légalité-Organisation-Gestion (cas du département de Dakar), mémoire 2003/2004.

PIERON Maurice, Pédagogie des activités physiques et sportives (Methodologie et Didactique), 1984 Université de Liège, 206 pages.



ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIENS

I / ENTRETIEN TENU AVEC LES EDUCATEURS

- 1- En tant qu'entraîneur, avez-vous reçu une formation, si oui laquelle?
- 2- Quelle est la date de création de votre école de football ?
- 3- Etiez-vous seul à la création de votre école de football, sinon avec qui ?
- 4- Quelles sont les raisons qui vous ont poussées à créer cette école de football ?
- 5- Votre école de football a-t-elle un récépissé ?
- 6- La ligue est elle informée de l'existence de votre structure ?
- 7- Avez-vous des contacts avec les structures suivantes : Fédération, Ligue, district, Clubs ?
- 8- Quelles sont les catégories dont dispose votre structure?
- 9- Quel est le matériel dont vous disposez (en précisant le nombre) ?
- 10- Avez-vous votre terrain d'entraînement ?
- 11- Le nombre de séances d'entraînement par semaine est il égale pour toutes les catégories ?
- 12- Précisez la durée et la période (matin/après midi), d'une séance d'entraînement par catégorie ?
- 13- Disposez-vous d'une instance dirigeante au sein de votre école de football, sinon comment vous vous êtes organiser à l'interne ?
- 14- Faites vous parti d'une association qui regroupe les écoles de football (dans le département, la région)?
- 15- Participez-vous à des compétitions inter-écoles de football, si oui à quel niveau : Départemental, Régional, National ?
- 16- Votre école de football associe t-elle les parents des joueurs à ses actions, si comment?
- 17- Votre école de football est elle assurée, si oui donner le non de la compagnie, sinon qui prend en charge le joueur en cas d'accident ?
- 18- Recevez-vous des subventions ? Si oui de la part de qui : la fédération, la ligue, le district, autre ?
- 19- Avez-vous la possibilité de suivre des joueurs formés ?

II / ENTRETIEN TENU AVEC LES JOUEURS

- 1- Êtes-vous à l'école ? Si oui en quelle classe ? sinon pourquoi ?
- 2- Depuis quand fréquentez-vous cette école de football ?

- 3- Vous jouez dans quelle catégorie (Benjamin, Minime, Cadet, Autres)?
- 4- Qui vous a inscrit dans cette école de football (Vos Parents, Vous-même, l'Encadreur, Autres) ?
- 5- Faites vous des progrès dans les études liées à l'école de football ?

III / ENTRETIEN TENU AVEC LES PARENTS

- 1- Pensez-vous que les écoles de football peuvent servir aux clubs, à la nation, à l'ASC ou autres ?
- 2- Êtes-vous au courant de l'existence d'une école de football dans le quartier ?
- 3- Avez-vous un enfant qui fréquente une école de football ? Si oui, depuis quand ?
- 4- Avez-vous inscrit votre enfant dans cette école de football ? si oui pourquoi ?
- 5- Encouragez-vous votre enfant à pratiquer le football ? si oui comment ?
- 6- Connaissez-vous le responsable de cette structure ?
- 7- Participez-vous aux financements des actions de l'école de football ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?

IV / ENTRETIEN TENU AVEC LES RESPONSABLES DU DISTRICT

- 1- Avez-vous recensé les écoles de football au sein du Département et de la Région, si oui préciser le nombre?
- 2- Quelles sont les modalités à remplir pour la création d'une école de football ?
- 3- Organisez-vous des compétitions pour les écoles de football, si oui, elles regroupent combien d'école, sinon pourquoi ?
- 4- Disposez-vous d'une instance dirigeante s'occupant de la formation des jeunes ?
- 5- Les compétitions, championnats se font avec présence de licences, quand est-il avec les écoles de football (Benjamins, Minimes et autres) ?
- 6- Avez-vous une politique sportive au niveau Départemental, Régional ?
- 7- Le district apporte-t-il un appui aux écoles de football, si oui cela se manifeste sous quelle forme ?

V / ENTRETIEN TENU AVEC LES RESPONSABLES DE LA LIGUE

- 1- Existe-t-il un district structuré et fonctionnel dans le Département ?

NB : Pour le reste nous avons les mêmes questions que pour les responsables du district.

**AMICALE DES ECOLES DE
FOOTBALL DE ZIGUINCHOR
TEL : 77 566 59 34**

LISTE DES ECOLES DE FOOTBALL DU DÉPARTEMENT DE ZIGUINCHOR

N°	NOM DE L'ECOLE	LOCALITE	ENCADREUR
1	MOUSSA DIAW COULIBALY	SANTHIABA	DOMINIQUE ADAM'S
2	FEU MACODOU DIA	BOUCOTTE EST	AMADOU SECKOU TRAORE
3	ALASSANE GUEYE	KANDE	CHEIKH A. T. CISSE
4	DEMBA BADIANE	PEYRISSAC	ALPHA OUSMANE KONTE
5	OUSMANE DABO	BOUCOTTE PLACE DE GAO	TASSIROU DIALLO
6	ANALA SPORTS	SANTHIABA	ADAMA CISSE
7	SAMBA GAKOU	SANTHIABA	CAMILLE MANE
8	PAPIS BADJI	SANTHIABA	IBRAHIMA SOLO BADJI
9	CASA SPORT	NEMA	IBRAHIMA D DIARRA
10	ZIG INTER	BOUCOTTE SUD	NFALLY DIASSY
11	OUMAR SECK	BOUCOTTE SUD	MAFOUS SANE
12	BASILE DE CARVALHO	BOUCOTTE SUD	MALICK SAGNA
13	ECOLE DE FOOT TECKAGNE	NEMA	OMAR SALIF TECKAGNE
14	ACADEMIC KENIA	KENIA	MOUSSA SAMBOU
15	BABACAR ARTHUR THIOUNE	NEMA	E.M. IBRAHIMA CAMARA
16	SIDY GOUDIABY	SOUCOUPAPAYE	SOLO BADJI
17	DIABIR	DIABIR	ALIOU BADJI
18	KHADY BABA FATY	PEYRISSAC	MAMINA MANE
19	DJIRINGHO	DJIRINGHO	ARFANG BADJI
20	BODY LIFE	PEYRISSAC	MALANG ZIGGY SENGHOR
21	ASCABS	BOUCOTTE SUD	MAMADOU DIATTA
22	OUSMANE SANO	COLOBANE	OUSMANE SANO
23	REAL	BOUCOTTE SUD	MAMADOU MACALOU
24	ALINE SITEO DIATTA	NIEFOULENE	BABA GALLE FALL
25	OUSMANE NDIAYE	SANTHIABA	MOUSTAPHA NDIAYE
26	GEDEON	TILENE	JEAN SADIO
27	FRANCOIS M. PAUL SAMBOU	DJIBOCK	RAPHAEL SAMBOU
28	BOUTOUTE	BOUTOUTE	IBRAHIMA MENDY
29	ALI MAXI BAYO	KANDIALANG	SOULEYMANE KANOUTE
30	WALIDANE	KANDE	
31	MAGOULAR DIAZ	BOUCOTTE KORINTAS (NORD)	SOULEY NDIAYE
32	DIAMORAL	DIAMORAL	IBRAHIMA NDAO

REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION DE ZIGUINCHOR

GOUVERNANCE

000093

N° /GRZ

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

En application du décret n° 97-347 du 02/04/1997 portant délégation de pouvoirs du Ministre de l'Intérieur aux Gouverneurs de région pour la délivrance de récépissés de déclaration d'association, le Gouverneur de la région délivre aux personnes ci-après désignées, récépissé de déclaration pour l'association définie comme suit, régie par la loi n° 66.70 du 13 juillet 1966 portant code des obligations civiles et commerciales, modifiée par la loi n° 68.08 du 26 mars 1968, le décret 76.040 du 16 janvier 1976 (1) et la loi n° 79.02 du 04 janvier 1979 (2).

TITRE DE L'ASSOCIATION

FOOT-BALL CLUB " MAMADOU FAYE " DE SANTHIABA ZIGUINCHOR

OBJET

- * De prendre en charge les jeunes sportives et de participer à leur formation et à leur promotion ;
- * De favoriser la participation des jeunes sportifs aux compétitions régionales et aux rencontres d'échange a caractère national ;
- * D'Être un cadre d'éducation et d'épanouissement des jeunes sportifs.

SIEGE SOCIAL

L'HOTEL RELAIS DE SANTHIABA à ZIGUINCHOR

COMPOSITION DU BUREAU

actuellement chargé de l'administration et la direction de l'association

MM. Le Président	MAMADOU	RADJI
Le Vice Président	GERARD	MILLET
Le Secrétaire Général	ALIOU SOUNTOU	BA
Le Secrétaire Adjoint	BADARA	DIATTA
Le Trésorier Général	Jean Marie Mendu	SAGNA
Le Trésorier G. Adjoint	PAULINE	MANE
Le 2ème Vice-Président	MAGUETTE	BA
1er Le Commissaire aux Comptes	JULES	BASSENE
2ème Commissaire aux Comptes	BRUNO	MANE

- (1) Ce décret est à rayer au cas où il s'agirait pas d'association sportive culturelle
(2) Concerne les groupements rattachés aux partis politiques.